

## ETAT D'URGENCE SANITAIRE

# Des vandales s'en prennent aux boutiques

Le confinement à domicile couplé au couvre-feu instauré comme mesure de lutte contre la propagation du Covid-19 a pour effet la multiplication des actes de casse de boutiques et autres établissements de vente des produits de première nécessité.

Selon des témoignages, il ne se passe plus un jour sans qu'un cas de vol ne soit signalé dans un arrondissement. L'identité de ces malfaiteurs ne semble pas jusque-là révélée. Ces actes se produisent tard dans la nuit, ce qui appelle la force publique à protéger davantage les personnes et les biens.

Page 3



Nitch Bardin Miyack faisant le constat des objets volés dans sa boucherie/Adiac

### COVID-19

## Huit personnes guéries pour 70 cas confirmés

Bien que le nombre de personnes testées positives au coronavirus progresse dans le pays depuis la déclaration du premier cas, le 14 mars dernier, la commission de prise en charge salue les efforts des personnels soignants qui ont réussi à soigner huit personnes et stabiliser plusieurs autres.

« Nos moyens ne sont pas importants. Mais avec le peu que nous avons, nous réalisons des résultats qui progressent dans le bon sens. Nous apprenons de nos erreurs mais nous faisons de notre mieux pour ne pas commettre l'erreur sur l'être humain », a déclaré le président de la commission de prise en charge du Covid-19 au Congo, le Pr Alexis Elira Dokekias.

Page 4

### ÉDITORIAL

## Espoir

Page 2

### CRIMINALITÉ FAUNIQUE

## Montée du braconnage dans les aires protégées au Congo



L'état d'urgence décrété par les autorités congolaises causant ainsi l'arrêt des activités dans plusieurs services jugés non essentiels a occasionné, depuis le mois de février, une montée de la criminalité faunique dans les aires protégées du pays, notamment au Parc national de Nouabalé-Ndoki situé dans le département de la Sangha.

D'après les gestionnaires de ces aires protégées, les délinquants fauniques profitent de la baisse des effectifs sur le terrain pour accroître leurs activités illicites. Ce qui fait craindre le pire dans les jours et mois à venir.

Page 3

### EVOCATION

## Pascal Gayama : « Edem Kodjo est l'apôtre du panafricanisme »

L'ancien secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Pascal Gayama, évoquant la mémoire d'Edem Kodjo, a affirmé qu'il était un panafricaniste. Décédé le 11 avril dernier en France à l'âge de 82 ans, cet ancien secrétaire général de l'OUA de 1978 à 1983 estimait, selon Pascal Gayama, que le développement de l'Afrique passe par l'unité des sous-régions.

« Kodjo a beaucoup œuvré pour insuffler l'idée du panafricanisme aux intellectuels africains comme lui. Pour certains, cette vision était consi-



Pascal Gayama dérée comme un mythe. Kodjo allait au-delà de cette conception », a-t-il déclaré.

Page 8

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours de Terminale A, D&C et de Troisième dans ce numéro

Pages 5, 6, 7, 10, 11, 12 et 13

### ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le **34 34** pour la prise en charge

## ÉDITORIAL

## Espoir

Alors que le monde entier sombre dans le pessimisme, la peur, l'obsession du pire, il est un devoir qui s'impose à tous ceux et toutes celles qui en ont les moyens : lancer un message d'espoir à la communauté humaine. En commençant, bien sûr, par nous-mêmes journalistes qui avons la lourde responsabilité d'informer le public et la société civile dans son ensemble de ce qui se passe réellement tout en respectant strictement la règle d'objectivité qui est à la base de ce métier.

Si nous évoquons ici et maintenant cette question c'est parce que la pandémie du Covid-19, dont les effets sont assurément dramatiques, nourrit partout une forme de négationnisme qui risque d'en aggraver considérablement et de diverses façons les terribles effets. En commençant évidemment par les rumeurs les plus folles qui fusent sur la « toile », autrement dit le Web, concernant l'origine du virus qui aurait été créé volontairement par l'une ou l'autre des grandes puissances qui se disputent la prééminence sur la scène mondiale. Et en poursuivant par l'idée que le confinement temporaire imposé à juste titre par les gouvernants dans le but d'empêcher la propagation du virus ne vise en réalité qu'à freiner, voire même à stopper purement et simplement la mondialisation.

Alors qu'un tel climat de suspicion semble gagner d'heure en heure du terrain au risque de provoquer dans plusieurs régions du globe des conflits destructeurs, il importe au plus haut point de dire, d'écrire, de soutenir avec force que le meilleur peut fort bien sortir de la crise que nous traversons tous. Le meilleur, c'est-à-dire une prise de conscience générale de la nécessité absolue de faire de la solidarité entre les peuples la meilleure arme pour combattre le coronavirus et ses effets dérivés à l'échelle mondiale. Le meilleur, c'est-à-dire également repenser aujourd'hui la mondialisation de telle façon que celle-ci ne se traduise pas seulement par un développement spectaculaire des échanges économiques et financiers, mais qu'elle se concentre désormais sur la santé, le niveau de vie, le progrès social, bref sur tout ce qui permettra demain aux peuples de vivre mieux et surtout en bonne intelligence.

N'est-ce pas très précisément ce que font, dans le moment présent, les chercheurs, les médecins, les soignants, les experts en tout genre, bref ceux et celles qui, sur les cinq continents, luttent contre le Covid-29 et nous redonnent l'espoir ?

Les Dépêches de Brazzaville

## PARLEMENT

## Le Sénat adhère aux mesures gouvernementales sur le Covid-19

Clôture de la huitième session ordinaire le 10 avril à Brazzaville, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a, dans son allocution, salué les mesures prises par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, relatives à la pandémie du coronavirus au Congo.

« Face à l'extrême gravité de la situation et à l'ampleur du danger auquel sont exposés les citoyens, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso a fait le 28 mars une importante déclaration dans laquelle il a prescrit des mesures conséquentes de lutte contre cette pandémie et appelé les Congolais à s'élever à un niveau de responsabilité devant être en phase avec la dimension de la tragédie », a déclaré le président de la chambre haute.

Pierre Ngolo a, surtout, invité les Congolais à ce qu'ils aient conscience de ce que le devenir du Congo sera fonction de leur comportement, de leur capacité à se mettre en ordre de bataille et à prendre toute la mesure de son engagement dans le combat visant à vaincre le Covid-19. « La victoire contre le coronavirus passe nécessairement par la discipline et la détermination. Par contre, l'inconscience, la légèreté, la désinvolture se traduisant par la non-observation des mesures en

vigueur exposent les Congolais à l'hécatombe », a-t-il signifié. Il n'a pas manqué de saluer et féliciter le personnel de santé ainsi que les agents de la Force publique astreints à un surcroît d'efforts et de sacrifices. « Que la reconnaissance du peuple et le soutien des autorités de la République constituent pour eux une source intarissable d'énergie, un ferment puissant de dévouement, de serviabilité dans le respect scrupuleux du citoyen », a-t-il renchéri.

En outre, il a appelé le gouvernement à manager efficacement dans le sens d'une meilleure protection des Congolais, d'un réel accompagnement des personnes vulnérables et autres, tout en demeurant particulièrement attentif. Pour le président du Sénat, grâce à une mobilisation totale de ses filles et fils qui se seront comportés comme l'exige la circonstance, le Congo aura vaincu le coronavirus. Il ouvrira une autre page de son histoire qui appellera de tous maturité, engagement, rigueur et créativité, a-t-

il poursuivi.

Le président de la chambre haute a cependant regretté le fait que la huitième session s'est terminée sans avoir tenu le pari qu'elle s'est fixé à l'ouverture des travaux. « Lors de notre retour à l'hémicycle le 1<sup>er</sup> février dernier, notre espoir était que, se situant dans le prolongement des assises antérieures, la huitième session ordinaire vienne consolider la dynamique initiale dont nous tirions à chaque rencontre une légitime fierté. Malheureusement, la session qui s'achève est moins fructueuse de notre parcours. La contreperformance notoire que nous déplorons est due à une situation qui a échappé à toutes prévisions mettant ainsi en évidence les limites de l'homme. La pandémie du coronavirus qui secoue et frappe les nations du monde, des plus puissantes au moins développées, a installé sur l'ensemble de la planète, incertitudes, panique et terreur », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

## La nouvelle législation forestière adoptée

Les membres de la chambre haute du parlement ont approuvé le 10 avril dernier le projet de loi portant code forestier.

Le rapport présenté par la Commission Economie et Finances du Sénat précise que ce nouveau texte vise, entre autres, à améliorer la gestion des ressources forestières, à promouvoir une exploitation économique rationnelle du domaine forestier, à améliorer les mécanismes de lutte contre les changements climatiques pour la préservation de l'environnement.

Accroître les revenus de l'Etat issus du secteur forestier avec les nouvelles taxes, le partage de production, les financements innovants, la transformation intégrale des grumes sur le territoire national, l'amélioration de

la gouvernance forestière font également partie des objectifs poursuivis par ce code forestier. Le texte comprend douze titres traitant essentiellement des actions de reforestation et d'afforestation, de l'exploitation économique du domaine forestier, de la transformation du bois, ainsi que de la commercialisation des produits forestiers, de la lutte contre la déforestation ou le déboisement.

Des actions de reforestation et d'afforestation, de la lutte contre les changements climatiques, les paiements pour services, l'environnement et le corps des eaux et forêts, des in-

fractions et des sanctions, de la légalité et de la traçabilité sont aussi prévus par la nouvelle législation forestière.

Enfin, le cadre général ainsi créé et les éléments renforcés, favoriseraient la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, la formation professionnelle des agents du secteur du bois, le développement socio-économique des communautés rurales et des populations autochtones.

Ce nouveau code remplace celui de 2000 qui contenait en son sein, de nombreuses dispositions devenues aujourd'hui caduques.

J.J.K.

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## AIRES PROTÉGÉES

## La recrudescence constatée du braconnage

Depuis le mois de février, huit éléphants ont été illégalement abattus, quatorze présumés braconniers interpellés et leurs sites illégaux détruits. Les gardes forestiers sont aux aguets notamment autour du parc national de Nouabalé-Ndoki.

La montée de la criminalité faunique intervient dans un contexte d'état d'urgence sanitaire et de confinement à domicile de l'ensemble de la population pour stopper la propagation du coronavirus (Covid-19). Au niveau du parc national de Nouabalé-Ndoki, situé au nord de la République du Congo,

à la frontière avec la République centrafricaine, des camps de petite chasse et quatorze réseaux de braconnage ont été répertoriés. Ces trafiquants profitent de la baisse des effectifs sur le terrain pour accroître leurs activités illicites. Malgré ces temps diffi-

ciles, les gestionnaires des aires protégées confirment qu'ils vont poursuivre leurs activités de surveillance, assurant les services essentiels, avec la collaboration des écogardes. « *Le parc national de Nouabalé-Ndoki sera plus que probablement affecté, et espérons-le, de manière indirecte par la pandémie du coronavirus. Depuis plusieurs semaines déjà, les visites de ce site d'exception ont été reportées et nos équipes ont travaillé d'arrache-pied ces derniers jours pour assurer le ravitaillement*

*des bases et sites de recherche pour les semaines à venir, permettant ainsi le maintien de nos opérations essentielles* », a signifié son directeur Eric Archem. Pour cela, des vols de surveillance et de postes de contrôle sont prévus en vue d'améliorer la protection du site naturel. De même, des écogardes ont été formés sur la maladie du charbon, sur le renseignement et les procédures judiciaires. Une autre formation a également été initiée par l'ONG Well Grounded sur les principes d'animation ainsi que la gouvernance des ressources naturelles. Enfin sur le plan sanitaire, une nouvelle mission de collecte de données sur le terrain a été lancée en février. Celle-ci a permis la formation pratique du personnel du site de Mondika au prélèvement de carcasses d'animaux sauvages et à la sensibilisation sur les maladies antrozo-zoonotiques. D'après Eric Archem, le parc continuera de soutenir des centres de santé des villages riverains, puisqu'il a déjà fourni des stations de lavage des mains à Bomassa et Makao.

« **Le parc national de Nouabalé-Ndoki sera plus que probablement affecté, et espérons-le, de manière indirecte par la pandémie du coronavirus. Depuis plusieurs semaines déjà, les visites de ce site d'exception ont été reportées et nos équipes ont travaillé d'arrache-pied ces derniers jours pour assurer le ravitaillement des bases et sites de recherche pour les semaines à venir, permettant ainsi le maintien de nos opérations essentielles** »,



Le couple de pachydermes dans un parc/DR

Fiacre Kombo

## ETAT D'URGENCE SANITAIRE

## Les vols se multiplient à Brazzaville

Décrété depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, le couvre-feu offre l'occasion à des malfrats d'éventrer les boutiques d'alimentation et les dépôts de boissons dans certains quartiers de la capitale.

Au Lycée Thomas Sankara au numéro 21 de la rue Opangi, une boucherie d'un diplômé sans emploi a été éventrée dans la nuit de samedi à dimanche. Les voleurs ont cassé la grille extérieure et défoncé la fenêtre pour avoir accès à la boutique où était stockée les boissons, les aliments et les machines à sous des Chinois (jeu du hasard).

« *Je partais acheter le pain vers 5h40. J'ai constaté que l'ampoule n'éclairait pas. Quand je me suis rapproché de la boucherie, j'ai découvert que la grille de la fenêtre était cassée. Je voyais mes deux congélateurs ouverts. J'ai alerté les*



Nitch Bardin Miyack faisant le constat des objets volés dans sa boucherie/adiac

« **Je partais acheter le pain vers 5h40. J'ai d'abord constaté que l'ampoule n'éclairait plus. Quand je me suis rapproché de ma boucherie, j'ai découvert que la grille de la fenêtre était cassée et de l'extérieur, je voyais mes deux congélateurs ouverts. J'ai alerté les gens et ensemble nous avons fait le constat** »

gens et ensemble nous avons fait le constat », a témoigné Nitch Bardin Miyack Iya, propriétaire de la structure. Il a ajouté : « *Ils ont pris des aliments d'une valeur de cent mille francs Cfa, six casiers de jus dont trois remplis de boissons. Ils ont aussi emporté quatre machines à sous des Chinois. Heureusement depuis la fermeture des*

*salles de jeu par le gouvernement, les Chinois avaient retiré leur argent* ».

Ce dernier affirme par ailleurs que les indices laissés sur place par les auteurs de ces actes, témoignaient qu'ils opéraient nus pieds. « *En suivant leur pas, nous avons retrouvé les machines cassées après la rue Lebangou. Ce qui est curieux,*

*là où nous avons découvert les bouteilles de jus cassables, on a remarqué que les gens qui s'y trouvaient portaient les rangs* », a-t-il signifié.

L'identité des auteurs de ces actes reste à prouver. Les éléments de la force publique seraient indexés. Car, depuis l'entrée en vigueur du couvre-feu, ce n'est pas le premier cas de vol enregist-

tré dans les quartiers. Quelques jours avant, un magasin d'un Ouest-africain au Lycée Thomas Sankara avait subi le même sort. Les appareils électroménagers et les matelas avaient été dérobés.

A Mikalou à l'arrêt pharmacie, un dépôt de boissons-cave avait aussi été visité par les voleurs. L'on signale le même cas à Texaco, Poto-Poto, Moungali et à Mfilou où des magasins d'alimentation ont été pillés.

Les commerçants se demandent comment les voleurs arrivent-ils à emporter des biens pendant les heures de couvre-feu sans qu'ils ne soient interpellés par les éléments de la force publique qui effectuent les patrouilles dans les quartiers.

Interpellé par l'assemblée nationale sur le sujet, le Premier ministre Clément Mouaba déclarait : « *Si une telle idée se confirme, il sera nécessaire d'y remédier... Ce sont des choses qu'on ne pourra plus constater, si c'est avéré après enquête, que ce sont les agents de l'Etat eux-mêmes qui se muteraient en voleurs, à ce moment-là, ils seront radiés immédiatement des rangs de l'armée ou de la police. Je crois que ce sont des incidents qui arrivent, mais nous y veillerons* ».

James Golden Eloué

## CORONAVIRUS

## Huit cas de Covid-19 guéris au Congo

Le nombre de malades guéris du coronavirus en République du Congo est passé de cinq à huit.



Contrôle sanitaire lié au Covid-19

« En dehors des cinq cas qui étaient déclarés guéris, nous avons enregistré trois nouveaux cas de guérison », a expliqué le président de la commission de prise en charge du Covid-19, le Pr Alexis Elira Dokekias, le 12 avril lors de la visite de l'hôtel de la Concorde aménagé pour accueillir les cas asymptomatiques de la maladie.

Il a, par ailleurs, lancé un appel à la population de suivre les consignes sanitaires et hygiéniques données par les autorités compétentes. « Quand on est dépisté positif, il faut suivre les conseils que nous donnons afin que la prise en charge permette la guérison », a indiqué le président de la commission de prise en charge de la pandémie, soulignant que dans ce sens, il n'est pas exclu d'enregistrer d'autres

cas guéris prochainement.

A propos des critiques qui fusent de partout, le Pr Alexis Elira Dokekias a été clair : « Nos moyens ne sont pas importants mais avec le peu que nous avons, nous réalisons des résultats qui progressent dans le bon sens. Nous apprenons de nos erreurs mais nous faisons de notre mieux pour ne pas commettre l'erreur sur l'être humain », a-t-il fait savoir. La population devrait donc continuer à observer les mesures barrières édictées par le gouvernement pour briser la chaîne de contamination. L'exécutif a également déconseillé l'automédication, car les protocoles thérapeutiques varient d'un malade à un autre d'autant plus que certains ont des comorbidités.

Rominique Makaya

## L'hôtel de la Concorde accueillera les cas asymptomatiques

A partir du 13 avril, les dépistés positifs au Covid-19 qui ne présentent pas de signes de la maladie seront médicalement suivis au site de la Concorde à Kintélé.



L'hôtel de la Concorde logera les cas asymptomatiques du Covid-19

La ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué une descente à la structure hôtelière, avec le comité de prise en charge du Covid-19, pour s'assurer que tout est prêt pour recevoir les cas contaminés qui ne présentent pas de signes cliniques de la maladie mais sont dépistés positifs au Covid-19. « Les conditions sont réunies dans ce site de la Concorde qui est transformé en hôtel-hôpital. La clinique Leyono et le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville demeurent des sites de dégagement pour les cas symptomatiques », a expliqué le Pr Alexis Elira Dokekias, président de la commission prise en charge de la maladie.

Les épidémiologistes s'accordent à dire qu'un porteur du Covid-19, qui ne présente pas des signes pendant la période d'incubation estimée à deux semaines, demeure contagieux. Dans ce cas, la maladie se propage facilement du fait que le contaminé ne présente aucun signe visible de l'épidémie. La décision d'isoler les malades asymptomatiques dépistés positifs au Covid-19 au site de la Concorde à Kintélé, pour le suivi médical, obéit donc à la nécessité de briser la chaîne de contamination.

R.M.

## Dr Silvère Malonga : « La riposte, c'est de protéger les voies respiratoires »

Médecin américain d'origine congolaise vivant entre Brazzaville et Chicago aux Etats-Unis, le Dr Malonga recommande de manière obligatoire le port du masque pour tous, seul moyen préventif de contrer le Covid-19 qui se transmet par contamination des voies respiratoires.

« Nous avons seulement deux voies respiratoires : la bouche et le nez. Le covid-19 ne se transmet pas à travers la peau, les cheveux, mais tout juste par voies respiratoires, soit en recevant les gouttelettes d'une personne infectée, soit en touchant une surface infectée et en ramenant ses mains vers ses voies respiratoires et on s'infecte », a expliqué le médecin à travers une lettre qu'il a adressée au peuple congolais.

Pour le spécialiste, le port du masque intègre la pratique de la médecine primaire, donc préventive, moins onéreuse que « la médecine secondaire et tertiaire qui ne marchent pas bien dans nos pays à moyens limités ». « Cette méthode marche car si les médecins continuent à prendre soient des personnes infectées sans être infectés, c'est par ce qu'ils portent les masques et, par conséquent, protègent leurs voies respiratoires », a souligné le Dr Malonga. Le gouvernement doit ainsi encourager la production locale des masques en respectant les standards de fiabilité de protection tel que recommandé. Le Dr Malonga préconise que l'Etat mette à disposition de chaque Congo-



Dr Silvère Malonga

lais quatre masques de couleur différentes. Il s'agit d'un masque du matin avec sa couleur, de celui de l'après-midi, du lendemain et enfin d'un autre masque du surlendemain après-midi avec

sa couleur. « La raison pour laquelle on différencie les couleurs, c'est pour se mettre à l'abri des personnes qui veulent réutiliser le même masque pendant plusieurs jours », a déploré le mé-

decin. Une fois les masques de la journée enlevés, a-t-il poursuivi, ils doivent être lavés avec du savon et séchés, afin qu'ils soient disponibles le deuxième jour. « Avec ses couleurs, on aura les

masques de jours pairs et des masques de jours impairs », a-t-il recommandé.

## « Le confinement n'est pas une solution durable »

Le masque protège la personne qui le porte et cette dernière protège les autres autour d'elle. La méthode, développe le Dr Malonga, permet de briser la chaîne de transmission et assouplir le confinement « utilisé en santé publique pour isoler un foyer d'infection afin de retarder ou limiter sa propagation ». Pour le médecin congolais, « dans le cas du coronavirus, le confinement n'est pas une solution durable, car notre vie est fluide, les contacts entre individus sont en cours. Du coup, on ne peut pas exclure une quelconque propagation sournoise ». Si les Congolais adoptent la protection universelle des voies respiratoires, à en croire la note du Dr Malonga, « le confinement national ne sera plus indiqué et la vie quotidienne peut reprendre tout en respectant la protection respiratoire et les règles basiques d'hygiène, comme se laver les mains, le contact inutile entre individus ».

Quentin Loubou

## GEOGRAPHIE NIVEAU : TERMINALE OG5. OS 5-1

### LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET LEURS PROBLÈMES AU CONGO

#### **Introduction :**

Pays en développement, le Congo dispose de plusieurs activités pour son développement économique dont l'agriculture, l'élevage et la pêche. Celles-ci présentent des caractères généraux et sont confrontées à de nombreux problèmes.

#### **I. Les caractères généraux de l'agriculture et ses problèmes**

##### **1. Les caractères généraux de l'agriculture**

On y distingue deux (2) types d'agriculture : l'agriculture traditionnelle et l'agriculture moderne.

- L'agriculture traditionnelle

L'agriculture traditionnelle se pratique partout par les paysans sur de petites étendues.

L'agriculture traditionnelle utilise des outils rudimentaires constitués de la houe, la machette, la hache...

Les techniques culturales sont archaïques. Il s'agit de : la technique itinérante sur-brûlis en zone forestière, l'écobuage et l'enfouissement en vert en zone de savane, puis les cultures perchées en zone marécageuses. Les paysans pratiquent également la jachère.

L'agriculture traditionnelle porte sur une variété de cultures vivrières comme les tubercules de manioc, la banane, le taro, l'igname, la patate douce, le maïs, l'arachide, la pomme de terre, divers légumes et condiments (piments, gombo, aubergines, etc.) et les arbres fruitiers.

Selon les statistiques de 2014, l'agriculture traditionnelle présente une production faible : Tubercules de manioc (18039852 tonnes), la Banane plantain (263700 tonnes), l'igname, Patate (2700 tonnes), Maïs (192 tonnes), Riz (192 tonnes), Arachide (284270 tonnes), Haricot (14210 tonnes), Pomme de terre (7500 tonnes), Fruits (ananas, mangue, avocat) : 605146 tonnes. La production est destinée à l'autoconsommation.

##### **-L'agriculture moderne**

L'agriculture moderne est mécanisée. Elle utilise les machines agricoles telles que les tracteurs équipés de charrues polysocs, de pulvérisateurs semi-portés et de semoirs centrifuges. C'est une agriculture scientifique qui procède par la recherche agronomique (sélection des semences, étude des sols, usage des produits phytosanitaires comme les fongicides, les herbicides et les pesticides).

L'agriculture moderne se pratique sur de grandes étendues de terre. Cette agriculture est pratiquée par des sociétés privées comme Saris-Congo, Agri-Congo, le CDTA (centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé).

L'agriculture moderne porte surtout sur les cultures commerciales et industrielles comme la canne à sucre, le cacao, le café, le tabac, le palmier à huile. Les rendements de cette agriculture sont élevés et évalués en milliers de tonnes (en 2014) : - Canne à sucre : 650000 tonnes ; - café : 0.1 tonne ; - cacao : 892 tonnes.

La production est commercialisée ou transformée.

##### **2. Les problèmes de l'agriculture congolaise**

L'agriculture congolaise est confrontée à plusieurs problèmes d'ordre physique, humain et technique, économique et organisationnel.

- Sur le plan physique, l'agriculture congolaise est confrontée à l'abondance des pluies, d'où le lessivage des sols, l'érosion. L'acidité des sols entraîne leur pauvreté.

- Sur le plan humain et technique, l'agriculture congolaise souffre du vieillissement de la population rurale

dû à l'exode rural, d'où l'insuffisance de la main-d'œuvre agricole. Il y a aussi le désintéressement des jeunes à l'activité agricole et la concentration de cette activité entre les mains des femmes (plus de 70% des 230000 paysans sont des femmes). A cela s'ajoutent la faible mécanisation de l'agriculture et le faible encadrement technique des paysans.

- Sur le plan économique et organisationnel, les difficultés que connaît l'agriculture congolaise sont dues à :

l'insuffisance de financement (manque de capitaux, faiblesse de crédits alloués à l'agriculture et non subventionnement des agriculteurs par l'Etat) ; l'insuffisance et le mauvais état des pistes agricoles, d'où le fossé entre les zones de production et les marchés ; l'insuffisance des infrastructures de transformation, de conservation ou de stockage des produits agricoles ; la mauvaise gestion des structures agricoles de base (Agri-Congo, par exemple) ; le bas niveau d'organisation des producteurs ; l'implication timides des ONG et du secteur privé dans le développement agricole.

#### **II. Les caractères généraux de l'élevage et ses problèmes**

##### **1. Les caractères généraux de l'élevage**

Il existe deux (2) types d'élevage au Congo : l'élevage traditionnel et l'élevage moderne.

##### **-L'élevage traditionnel**

L'élevage traditionnel est pratiqué partout au Congo. Il porte notamment sur le petit bétail de moutons, cabris, bœufs, porcs et surtout de la volaille. Ces espèces vivent en semi-liberté. L'élevage traditionnel donne des rendements faibles. Il sert à l'autoconsommation et aussi aux cérémonies familiales.

- L'élevage moderne

L'élevage moderne est un élevage qui se pratique dans les fermes et ranches où les animaux sont nourris avec des aliments du bétail. Le Congo disposait de plusieurs ranches d'Etat (Likouala, Louila, Louboulou, Massangui ...), aujourd'hui démantelés. Ils ont été remplacés par des centres de métayage, spécialisés dans la reproduction bovine (Ondebé, Popkinia, Dihessé, Boundji, Mindouli, Lifoula ...). L'élevage moderne concerne les espèces animales suivantes : les bovins, les porcins, les caprins, les ovins et la volaille.

Pour assurer l'approvisionnement des villes en œufs, volailles, viande de porc et produits maraîchers, de « Nouveaux villages agricoles » ont été fondés au nord de Brazzaville (Nkouo, Imvoumba et Odziba).

Les rendements de cet élevage sont élevés (en 2014) : Bovins (48160 têtes), Ovins (94149 têtes), caprins (83439 têtes), Porcins (71601 têtes) ; Volailles (795224 têtes) ; Autres (957 têtes).

La production est commercialisée.

##### **2. Les problèmes de l'élevage au Congo**

L'élevage au Congo est confronté à plusieurs problèmes d'ordre physique, humain et technique, économique et organisationnel.

- Sur le plan physique, on note la présence des insectes nuisibles (mouche tsé-tsé, moustique, moucheron ...)

- Sur le plan humain et technique, l'élevage au Congo se heurte au manque de vocation pastorale et d'encadrement des éleveurs.

- Sur le plan économique et organisationnel, l'élevage au Congo fait face au coût élevé et à la rareté d'aliments de bétail, à l'insuffisance des crédits alloués aux éleveurs, à la concurrence déloyale des importations, au manque des infrastructures de stockage,

de conservation des produits pastoraux et au manque d'organisation des éleveurs.

#### **III. Les caractères généraux de la pêche et ses problèmes**

##### **1. Les caractères généraux de la pêche**

On distingue deux (2) types de pêche au Congo : la pêche artisanale et la pêche industrielle.

##### **-La pêche artisanale**

La pêche artisanale est pratiquée partout au Congo, mais surtout dans le fleuve Congo, l'Oubangui et leurs affluents de la rive droite. C'est la principale source de revenus pour les populations de la Likouala et de la Cuvette orientale. Elle est active également dans les lacs de la région côtière (lacs Nanga, Dinga, Cayo). Elle est pratiquée par des pêcheurs nationaux et étrangers utilisant des techniques et des instruments archaïques, comme le filet, le harpon, la nasse, l'hameçon, l'épuisette ou encore l'arme de jet. Le moyen le plus utilisé est la pirogue. Le poisson est le plus souvent séché et fumé. La pêche artisanale donne des rendements faibles (28385 tonnes de prises en 2014). Sa production est essentiellement auto-consommée.

##### **-La pêche industrielle**

La pêche industrielle est pratiquée le long des côtes congolaises, dans la région de Pointe-Noire et de l'estuaire du Kouilou. Elle utilise des bateaux de pêche (chalutiers, sardiniers, crevettiers ...). Il existe plusieurs sociétés privées de pêche au Congo : Rong Chang, Jinri Pêche (ex Lulu), SOCOPEC, SOPEM, SOCOGAP, Harris International. Diverses espèces de poissons sont pêchées : dorades, sardines, soles, silures, carpes, hareng, requins, thons, langoustes, crevettes. La pêche industrielle donne des rendements élevés : 32833 tonnes de prises en 2014. La production est commercialisée.

##### **-La pisciculture**

La pisciculture est l'art d'élever les poissons dans les étangs. On y élève plusieurs espèces telle le tilapia, le silure...

La pisciculture est surtout pratiquée dans le Pool, la Bouenza, la Cuvette-Ouest et le Kouilou. Mais sa production est encore faible (310 tonnes de poissons en 2014).

##### **2. Les problèmes de la pêche**

La pêche souffre de plusieurs problèmes d'ordre humain, technique, économique et organisationnel.

- Sur les plans humain et technique, la pêche est confrontée au vieillissement de la population active à cause de l'exode rural, au sous-équipement des pêcheurs, aux techniques de production archaïques, à la pollution des eaux marines par les déchets pétroliers.

- Sur les plans économique et organisationnel, la pêche fait face à l'insuffisance des crédits alloués aux pêcheurs, au pillage des ressources halieutiques, au manque des infrastructures de conservation et de stockage des produits halieutiques de la pêche artisanale, au manque d'encadrement des pêcheurs, à l'inorganisation de la pêche artisanale.

#### **Conclusion :**

En somme, l'agriculture, l'élevage et la pêche au Congo présentent des caractères à la fois traditionnels et modernes.

Cependant, ces activités sont confrontées à plusieurs problèmes d'ordre physique, humain, technique, économique et organisationnel.

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE / NIVEAU : Terminales D / MODULE : BIOLOGIE / SOUS MODULE : IMMUNOLOGIE

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

NIVEAU : Terminales D

MODULE : BIOLOGIE

SOUS MODULE : IMMUNOLOGIE

SUPPORT PÉDAGOGIQUE N°5

OG 10 : COMPRENDRE LE PRINCIPE DE DÉFENSE DE L'ORGANISME

OS10-4: Identifier les problèmes actuels de l'Immunologie :

I- Les transfusions sanguines :

Les groupes sanguins :

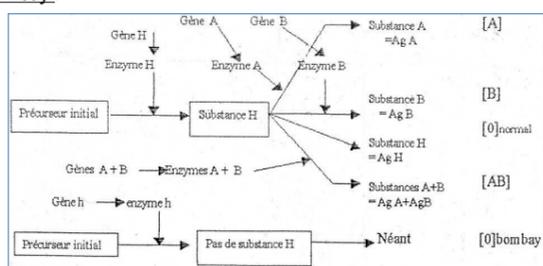
Identifiés au XX<sup>e</sup> siècle par le médecin américain d'origine autrichienne Karl Landsteiner (1868 – 1943), les quatre groupes sanguins sont déterminés par la présence ou non à la surface de la membrane plasmique des hématies, des antigènes appelés agglutinogènes qui sont des marqueurs de surface (polysaccharides) différents d'un individu à l'autre (sans parenté génétique). Les plus connus sont : le Système ABO et le Système rhésus.

A- Le Système ABO :

1- Les antigènes H, A, B et O Bombay :

L'antigène H est présent dans la presque totalité de la population contrairement aux antigènes A et B.

Les AgA et AgB sont issus de la modification de l'AgH. La synthèse de ces trois antigènes est régie par deux gènes non alléliques (indépendants).



- Le 1<sup>er</sup> gène composé de deux allèles H et h (H dominant ; h récessif) ;
- Le 2<sup>e</sup> gène quant à lui a trois allèles : A, B et O.

L'absence de l'AgH empêche la manifestation des AgA et AgB, c'est-à-dire la manifestation de phénotype [h] masque l'expression de l'allèle A ou B. Il s'agit d'un cas d'épistasie récessive.

L'individu du phénotype [h] est du groupe O Bombay.

Quelques exemples de phénotypes et génotypes :

- Groupe A . Phénotype [HA] : génotypes possible  $\begin{pmatrix} A & H \\ A & h \end{pmatrix}$   $\begin{pmatrix} A & H \\ O & h \end{pmatrix}$   $\begin{pmatrix} A & H \\ A & H \end{pmatrix}$   $\begin{pmatrix} A & H \\ O & H \end{pmatrix}$

- Groupe O bombey. Phénotype : [Ah] , [Bh] , [Oh] , [ABh]

Quelques génotypes possible  $\begin{pmatrix} A & h \\ A & h \end{pmatrix}$   $\begin{pmatrix} B & h \\ B & h \end{pmatrix}$   $\begin{pmatrix} A & h \\ O & h \end{pmatrix}$   $\begin{pmatrix} O & h \\ O & h \end{pmatrix}$   $\begin{pmatrix} A & h \\ B & h \end{pmatrix}$   $\begin{pmatrix} B & h \\ O & h \end{pmatrix}$

2- Universalité des antigènes du Système ABO et anticorps naturels :

Dans l'espèce humaine, tous les individus sont soit [A], soit [B], soit [AB], soit [O] : le système ABO est universel. Cependant le phénotype Bombay est rare.

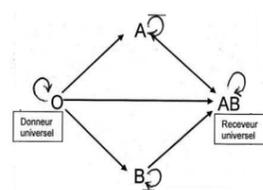
L'analyse du sang permet de mettre en évidence la présence ou non dans le plasma des anticorps anti-A, anti-B et anti-H. Ces anticorps sont des agglutinines : ce sont des anticorps dits naturels.

En effet, le début de vie fœtale (jusqu'à 5 mois chez l'Homme) est une période pendant laquelle le contact avec un antigène induit un état de tolérance immunologique (le sujet est dit réfractaire) qui persiste indéfiniment. Le sujet acquiert une tolérance à l'égard de son groupe sanguin.

Groupes sanguins	Agglutinogènes présents sur les hématies (Ag)	Agglutinines (ou anticorps naturels) présents dans le plasma
[A]	A	Anti-B
[B]	B	Anti-A
[AB]	A et B	Néant
[O]	Néant	Anti-A et Anti-B

Les groupes sanguins du système ABO ont une origine héréditaire. Leur transmission dépend de trois allèles différents A, B et O d'un même gène situé sur un locus du chromosome n°9.

Règle de transfusion sanguine classique



Longtemps utilisée, cette règle est aujourd'hui caduque (périmée).

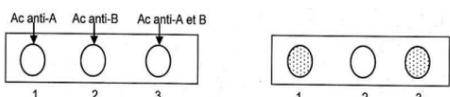
Actuellement, seules les transfusions sanguines iso groupes (entre les individus du même groupe) sont autorisées, car on sait par exemple que chez le donneur universel du groupe O, il existe dans son sang des agglutinines (anti-A et anti-B) pouvant provoquer une agglutination des hématies du receveur du groupe A ou B.

Transfusion iso

3- Groupage ABO :

Pour déterminer le groupe sanguin d'un individu au laboratoire, on utilise les sérums-tests. Il s'agit du sérum contenant des anticorps anti-A ou anti-B.

On mélange une goutte de sérum-test connu à une goutte du sang à analyser.



Si l'on observe une agglutination des hématies, on démontre la présence de l'antigène correspondant à l'anticorps de sérum-test.

Résultat :

- Il y a agglutination en 1 et 3 : présence de l'antigène A
- Pas d'agglutination en 2 : absence de l'antigène B.

Conclusion : Le sujet est du groupe A.

Tableau général :

Résultat du Sérum-test	Conclusion
	Groupe A
	Groupe B
	Groupe AB
	Groupe O

○ : Pas d'agglutination    ● : Agglutination

B- Le facteur rhésus :

C'est un agglutinogène commun à l'Homme et au singe du genre *Macacus rhesus*. Il est présent sur les hématies à côté des groupes sanguins.

Ce facteur est une protéine membranaire antigénique appelée substance D. L'allèle D dominant, code la protéine rhésus ou substance D, de phénotype [Rh<sup>+</sup>] ou [+].

L'allèle d, récessif, inactif ne permet pas la synthèse du facteur rhésus, d'où le phénotype [Rh] ou [-].

N.B : Le gène D, situé sur le chromosome n°1, est autosomal et indépendant des gènes ABO.

Exemple : Un individu groupe A+ signifie qu'il est du groupe sanguin A rhésus positif.

Remarque : L'anticorps anti-rhésus n'est pas naturel, mais il apparaît chez le sujet [Rh<sup>+</sup>] ayant reçu le sang d'un sujet [Rh<sup>-</sup>].

1- Maladie hémolytique du nouveau-né :

Dans le cas d'un mariage entre un homme [Rh<sup>+</sup>] et une femme [Rh<sup>-</sup>], lors de la 1<sup>ère</sup> gestation, les hématies Rh<sup>+</sup> du fœtus passent dans la circulation sanguine maternelle lors de l'accouchement puis déclenchent la synthèse des anticorps anti-Rh<sup>+</sup> (détectables après la naissance).

La quantité d'anticorps anti-Rh<sup>+</sup> dans le sang maternel est faible : la mère a seulement développé une réponse primaire.

Une 2<sup>e</sup> grossesse d'un fœtus Rh<sup>+</sup> aboutit le plus souvent à un prématuré viable, souffrant de la maladie hémolytique. En effet, les anticorps anti-Rh<sup>+</sup> fabriqués par la mère à la suite de la 1<sup>ère</sup> grossesse peuvent traverser le placenta et entraîner une destruction des hématies du fœtus. Il en découle l'anémie hémolytique (jaunisse due à une hémolyse massive).

A la naissance du 2<sup>e</sup> enfant [Rh<sup>+</sup>], un nouveau contact avec les hématies [+], provoque chez la femme une réponse secondaire avec une forte production d'anticorps anti-Rh<sup>+</sup>. Toute nouvelle grossesse [Rh<sup>+</sup>] aboutit soit à un avortement, soit à la mort in-utéro du fœtus soit la mort du bébé à la naissance. Il n'y a plus que les grossesses [Rh<sup>-</sup>], qui restent viables pour cette femme.

2- Prévention immunologique :

- Réaliser une exsanguino-transfusion qui consiste à remplacer totalement le sang du fœtus ou du nouveau-né ;
- L'injection d'une quantité massive d'anticorps anti-rhésus<sup>+</sup>, dans les 72 heures, dans le sang maternel après chaque accouchement. Ces anticorps vont provoquer immédiatement la destruction de quelques hématies Rh<sup>+</sup> d'origine fœtale avant que l'organisme maternel ait eu le temps de développer une réaction immunitaire.

II- Le VIH/SIDA :

Le SIDA est le Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquisée.

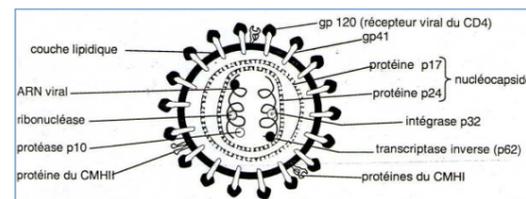
Une maladie est dite :

- Syndrôme quand elle se manifeste par plusieurs signes ;
- Immunodéficiente lorsque le système immunitaire est affaibli, l'organisme devient incapable de lutter contre les attaques des autres agents pathogènes ;
- Acquisée quand elle n'est pas héréditaire.

A- Etiologie :

Le virus qui est à l'origine du SIDA est le VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine).

Ce virus de petite taille (à 100 nm) est très fragile, ne résiste pas à la chaleur à l'air libre et aux antiseptiques courants.



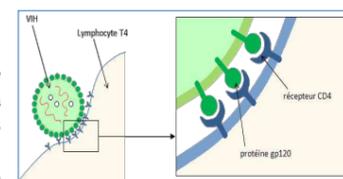
B- Structure du VIH :

Structure du VIH :

C- Immunité du SIDA :

1- Les cellules cibles :

Le VIH dont l'enveloppe présente une protéine appelée GP120, ayant des affinités avec les récepteurs CD<sub>4</sub> (Cluster Designation), ne pénètre que dans les cellules possédant sur leurs membranes ces récepteurs (ou marqueurs membranaires CD<sub>4</sub>), c'est-à-dire essentiellement les macrophages et surtout les LT<sub>4</sub> dont le rôle est primordial dans la réponse immunitaire. Par conséquent la production d'anticorps est diminuée, de même que la production des LTC. Les infections opportunistes s'installent.

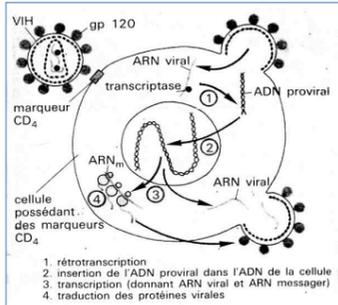


DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE / NIVEAU : Terminales D / MODULE : BIOLOGIE / SOUS MODULE : IMMUNOLOGIE

2- Le mode d'action du virus (Physiopathologie):

Le VIH est un rétrovirus (l'information génétique est inscrite sur l'ARN au lieu de l'ADN). Dans la cellule infectée, le virus injecte son matériel génétique et des enzymes dont (la transcriptase inverse ou rétro-transcriptase) qui oblige la cellule hôte à transformer la molécule d'ARN viral en molécule d'ADN viral qui s'intègre dans le génome de la cellule hôte.

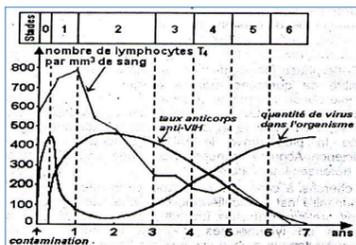
La cellule infectée, par les mécanismes de la synthèse des protéines, élabore les protéines virales, les rassemble et fabrique un grand nombre de virus qui, à la lyse de la cellule hôte vont infecter d'autres LT<sub>4</sub>: c'est la dissémination.



3- Réponses immunitaires au VIH et évolution de l'infection :

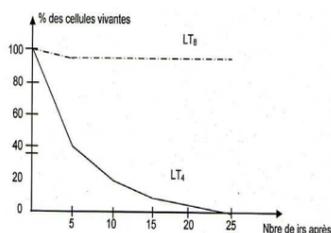
Interprétation du graphe :

- Stade 0 : Augmentation des virus et des LT<sub>4</sub> (RIMC), absence d'anticorps anti-VIH (RIMH) : c'est la primo-infection.
- Stade 1 : Le taux de LT<sub>4</sub> augmente jusqu'au 12<sup>e</sup> mois (1an). Le taux d'anticorps anti-VIH s'élève à partir du 4<sup>e</sup> mois de la contamination. La quantité de VIH diminue : neutralisation du VIH par les anticorps anti-VIH. N.B : D'autres VIH présents dans les LT<sub>4</sub> ne peuvent pas être neutralisés par les anticorps.
- Stade 2 : Le taux de LT<sub>4</sub> et celui d'anticorps anti-VIH diminuent. Les virus se multiplient dans les LT<sub>4</sub> et les détruisent. Les LT<sub>4</sub> ne peuvent plus activer la multiplication des LB et LT8 spécifiques : donc il ya affaiblissement du Système Immunitaire, d'où plus de réponse immunitaire.
- Stades 3 et 4 : Le taux de LT<sub>4</sub> devient faible alors que celui des virus augmente : le Système Immunitaire ne fonctionne plus normalement (affaiblissement du Système Immunitaire).
- Stades 5 et 6 : Le taux de LT<sub>4</sub> et d'anticorps anti-VIH s'annulent. Le Système Immunitaire devient déficient, donc incapable de neutraliser les microbes pathogènes, ce qui provoque l'apparition des maladies opportunistes conduisant ainsi à la mort.



Expérience :

Des lymphocytes T en culture sont exposés au virus du SIDA, puis la survie de ces cellules est mesurée au fil des jours suivant l'exposition. Les résultats sont indiqués sur le graphe ci-dessous :



L'exploitation de ce graphe nous permet de conclure que les LT<sub>4</sub> sont les cellules cibles du VIH.

D- Méthode du diagnostic :

L'examen du SIDA se fait à partir du sérum du patient. La présence d'anticorps anti-VIH prouve que le sujet a été contaminé :

- un sujet est **séronégatif** lorsque son examen sérologique ne révèle pas la présence des anticorps anti-VIH ;
- le sujet est **séropositif** lorsque son examen sérologique révèle la présence des anticorps anti-VIH ;
- la **séroprévalence** est le taux ou pourcentage d'individus séropositifs dans une région, ville ou village ;
- la **séroconversion** est le passage de l'état de séronégatif à l'état de séropositif (ou passage de l'état de séropositif à l'état de séronégatif, exclusivement chez le nouveau-né) ;
- la **primo-infection** est la période où le sujet est au contact avec le VIH pour la première fois.

E- Transmission du SIDA :

Il existe trois modes possibles de transmission :

1- Les rapports sexuels :

Le VIH se transmet lors des rapports sexuels non protégés avec un partenaire infecté. C'est la voie la plus fréquente.

La transmission a lieu suite au contact du sperme ou des sécrétions vaginales avec une partie lésée.

Toute pénétration sexuelle : vaginale, rectale ou orale peut être contaminant.

2- La voie sanguine :

Par la transfusion sanguine, les seringues, les aiguilles ou matériel mal stérilisé, les scarifications, la transmission est possible.

3- La transmission fœto-maternelle :

La mère séropositive peut transmettre le virus à son fœtus par voie placentaire ou à la naissance. Le risque est de 50 à 60%.

**Remarque :** A la naissance, un enfant d'une mère séropositive est obligatoirement séropositif car il a reçu les anticorps anti-VIH de la mère à travers le placenta.

La présence du VIH est confirmée si la séropositivité persiste après six mois.

F- Moyens de lutte préventive :

Faute de moyens curatifs, la meilleure protection est la prévention. Il faut :

- porter systématiquement un préservatif au cours des rapports sexuels ;
- utiliser des seringues et lames rasoirs à usage unique ;
- utiliser les instruments chirurgicaux parfaitement stérilisés ;
- utiliser des transfusions sanguines sûres (test de dépistage préalable) ;
- conseiller aux personnes séropositives de ne pas procréer sans avis médical.

**Conclusion :** Le SIDA est une maladie multi systémique pouvant atteindre tous les organes. Cette maladie fait parler d'elle parce qu'on ne dispose d'aucun traitement et surtout parce qu'elle fait intervenir le sexe.

III- Auto-immunité :

1- Maladies dues à des auto anticorps :

- Cas de la polyarthrite rhumatoïde :** Les anticorps induits par les antigènes attaquent la membrane synoviale, ce qui entraîne la douleur des articulations.
- Cas de l'anémie hémolytique :** C'est une maladie auto-immune des enfants nés d'un mariage entre un homme [Rh<sup>+</sup>] et une femme [Rh].

N.B: Le tissu ou l'organe greffé est appelé greffon alors que l'organisme receveur se nomme porte-greffé.

A- Types de greffes :

On distingue :

- l'autogreffe :** donneur et receveur sont le même individu : il ya succès ;
- l'isogreffe :** donneur et receveur sont deux sujets génétiquement identiques (cas des vrais jumeaux) : il ya succès ;
- l'homogreffe ou l'allogreffe :** donneur et receveur appartiennent à la même espèce mais sont génétiquement différents : il ya rejet lent ;

**Remarque :** si l'on renouvelle la greffe (la même), le rejet devient plus rapide : c'est la preuve d'une mémorisation de la réponse immunitaire.

- l'hétérogreffe ou xéno greffe :** donneur et receveur appartiennent à des espèces différentes : il ya rejet.

B- Evolution d'une greffe :

Elle engendre deux moments :

**1<sup>er</sup> moment :** On observe une vasodilatation du greffon (circulation sanguine effective) : 3 à 4 jours ;

**2<sup>e</sup> moment :** Mise en place des mécanismes de rejet :

- à partir du 4<sup>e</sup> jour : hypertrophie des ganglions lymphatiques régionaux ;
- au 8<sup>e</sup> jour : arrêt progressif de la vasodilatation ;
- au 10<sup>e</sup> jour : inflammation (aspect œdémateux) du greffon ;
- au 14<sup>e</sup> jour : nécrose (mort d'un tissu vivant) et rejet du greffon.

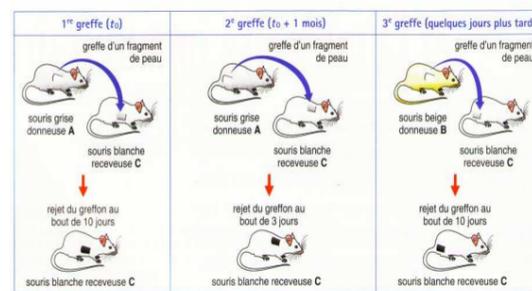
C- Mécanisme de rejet :

**1<sup>ère</sup> observation :** Chez les animaux thymectomisés à la naissance (animaux nus), on n'observe pas de rejet du greffon même s'il s'agit d'une hétérogreffe.

**Conclusion :** Le mécanisme du rejet fait intervenir les LT : la réponse est donc à médiation cellulaire.

**2<sup>e</sup> observation :** Lorsqu'un animal subit deux fois de suite une greffe venant du même donneur, on observe une accélération du rejet du 2<sup>e</sup> greffon (8 à 10 jours au lieu de 14).

**Conclusion :** Cette accélération de la réponse immunitaire peut être interprétée comme une réponse secondaire. Elle fait intervenir donc des LTm mis en place au cours de la première greffe.



**Rôle des anticorps :** Le rôle des anticorps des groupes sanguins (anti-A et anti-B) dans l'immunité des greffes paraît complexe. Certains anticorps peuvent faciliter la survie du greffon en recouvrant les cellules cibles et en protégeant les sites antigéniques de l'action des LT sensibilisés.

- Cas du diabète insulino-dépendant :** Les LT de l'organisme s'en prennent aux cellules des îlots de Langerhans sécrétrices d'insuline, et l'organisme ne peut produire cette hormone. Son absence élève la glycémie et entraîne le diabète.

2- Maladies dues à une infection :

**Cas des allergies :** Au contact de l'antigène (allergènes), l'organisme produit des anticorps, notamment des IgE qui se fixent sur les mastocytes qui libèrent une substance appelée histamine : c'est l'origine de l'allergie.

IV- Les cancers :

Ce terme désigne toute série de maladies qui touchent les organes variés. Les cancers se caractérisent par des proliférations anarchiques, formant des tumeurs. Ils sont dus à la transformation des cellules de l'organisme par diverses causes (radiations, substances chimiques, virus...). Ces cellules transformées deviennent des métastases (cellules en colonie) et forment des tumeurs.

A- Les types de tumeurs :

1- Les tumeurs bénignes :

Ce sont des tumeurs sans conséquences graves, les cellules cancéreuses restent localisées. L'ablation de cette tumeur est suivie de guérison.

2- Les tumeurs malignes :

Les cellules cancéreuses vont se disperser dans l'organisme et développer en des points très variés, de métastases. L'ablation d'une tumeur est suivie de récidives, car il y restera toujours des cellules capables de former de nouvelles colonies.

Les cancers les plus fréquents sont : cancers de la peau (Sarcome de Kaposi), de l'utérus, du sein, des poumons, du sang (leucémie)...

B- Dépistage :

Il existe plusieurs méthodes de dépistage des cancers :

- L'examen du frottis sanguin ;
- Les examens endoscopiques (techniques d'exploration des cavités de l'organisme). Exemple, l'exploration du larynx et de l'œsophage ;
- L'échographie ;
- Le scanner ;
- La radiologie : observation des organes par les rayons X ;
- La scintigraphie : fixation de la radioactivité par les tissus de l'organisme infecté.

L'évolution d'un cancer s'effectue généralement chez les personnes ayant un déficit immunitaire.

V- Transplantation et rejet des greffes :

La greffe est le transfert d'un tissu ou d'un organe d'un donneur à un receveur.

Le terme « transplantation » désigne le transfert d'un organe entier (le cœur par exemple).

Dans les deux cas, les problèmes immunologiques sont les mêmes : l'acceptation ou le rejet dépend des relations immunologiques existant entre le donneur et le receveur.

## DISCRIMINATION À GUANGZHOU

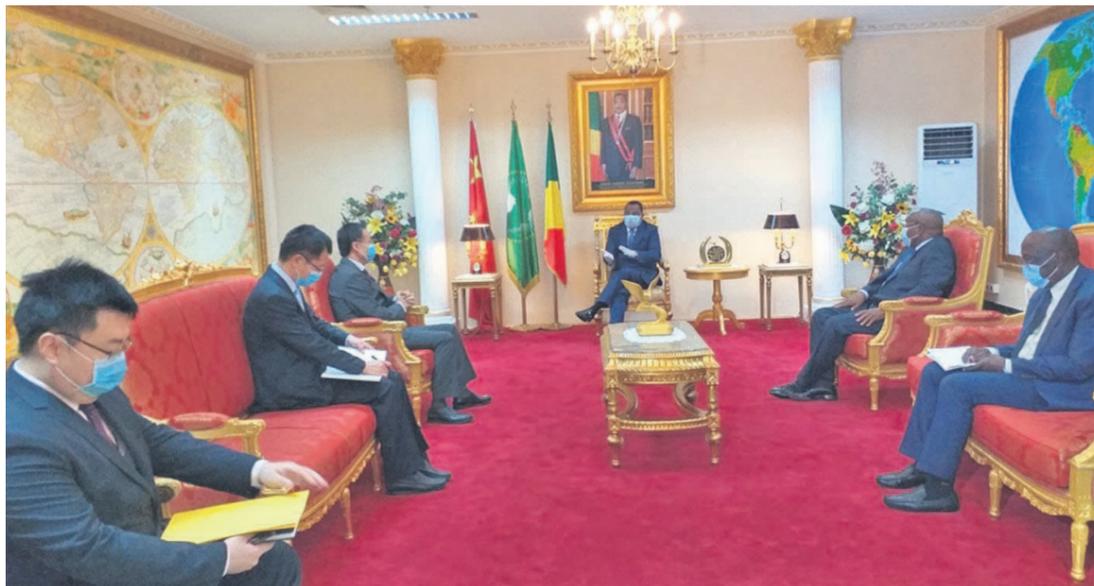
## L'ambassadeur Mâ Foulin parle d'un malentendu

Reçu, le 13 avril, par le ministre des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, l'ambassadeur de Chine, Mâ Foulin a tenté d'éclairer l'opinion publique sur la discrimination dont se disent victimes les Africains vivant dans la grande métropole chinoise de Canton, dans le sud du pays.

Ces derniers jours, nombre d'Africains disent avoir été victimes de discrimination et d'arrestation abusives à Guangzhou, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Des incidents qui ont entraîné de vives réactions de la part des diplomates africains. L'ambassadeur de Chine explique :

« La vérité est que, les autorités de Guangzhou ont dicté des mesures encore plus strictes, parce que le pays a enregistré beaucoup de cas importés, notamment chez les étrangers, dont les Africains. Les mesures mises en place par les autorités de Guangzhou consistent à lutter contre l'épidémie. Nous sommes contre l'épidémie, et non contre les personnes de telle ou telle race », a déclaré l'ambassadeur de Chine à la presse.

« Les mesures ne sont pas discriminatoires, mais plutôt



Entretien entre les deux personnalités/crédit photo Adiac.

valables pour tout le monde. Elles sont réservées, non seulement aux Africains, mais aussi aux Chinois et aux personnes en provenance d'autres pays », a-t-il indiqué. Cependant, « à cause des barrières linguistiques et culturelles, des malentendus se sont passés entre les autorités

locales et les ressortissants étrangers dont certaines réactions sont excessives. Ce qui donne une fausse apparence que les Africains ont subi des traitements discriminatoires. Voilà l'origine de la fameuse discrimination à l'égard des ressortissants africains » a précisé le diplomate chinois.

Les autorités chinoises a-t-il assuré, « veillent à ce que le travail soit bien fait, surtout en matière de sécurité ». Et d'ajouter, « Nous allons faire de notre mieux pour garantir la santé, non seulement des Chinois, mais également des étrangers dont les Africains ». Les incidents à Canton

peuvent surprendre, car la Chine entretient d'excellentes relations d'amitié et de coopération « toujours solides » avec la plupart des États africains, dans lesquels elle a beaucoup investi ces vingt dernières années.

« Cette amitié éprouvée est un trésor pour les Chinois et les Africains. Au moment où l'épidémie d'Ebola s'est élargie dans trois pays d'Afrique de l'Ouest en 2014, le gouvernement chinois a fourni une aide le plus tôt possible et a lutté contre le fléau ensemble avec les pays et le peuple africain », a rappelé l'ambassadeur.

Les deux personnalités ont échangé également sur la pandémie du covid-19 qui sévit et paralyse actuellement le monde entier, suscitant la psychose et plongeant le monde dans une crise inédite depuis la seconde guerre mondiale.

**Yvette Reine Nzaba**

## EVOCATION

## Pascal Gayama : « Edem Kodjo était un panafricaniste »

Décédé le 11 avril dernier, en France, à l'âge de 82 ans, l'ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de 1978 à 1983, Edem Kodjo, était l'apôtre du panafricanisme selon l'ancien secrétaire général adjoint de l'OUA, le Congolais Pascal Gayama, qui l'a côtoyé pendant plusieurs années.

Pour Pascal Gayama, la conception du panafricanisme d'Edem Kodjo était différente des autres personnalités africaines dans la mesure où l'illustre disparu voulait d'une Afrique où toutes les sous-régions s'unissent pour son développement tous azimuts.

« Kodjo a beaucoup œuvré pour insuffler l'idée du panafricanisme aux intellectuels africains comme lui. Pour certains, cette vision était considérée comme un mythe : il suffit d'écrire des livres engagés ou de défendre quelques théories pour se proclamer panafricaniste. Kodjo allait au-delà de cette conception », a déclaré Pascal Gayama.

Pour Kodjo, en tant que secrétaire général de l'OUA à l'époque, le panafricanisme ne doit pas s'arrêter au stade d'intention ; mais il était nécessaire, selon lui, pour les États africains de créer des conditions permissives en vue de faire asseoir cette noble vision. Le travail devrait commencer au niveau des ensembles sous-régionaux pour culminer vers le sommet.

C'est sous lui, en tant que secrétaire général de l'OUA, qu'ont été posées les bases du Plan d'action de Lagos qui intégrait tous les paramètres devant conduire à un marché commun de l'Afrique. « On en parle aujourd'hui, les prémices remontent au mandat d'Edem Kodjo à la tête de



Pascal Gayama

l'OUA », a-t-il précisé.

Pascal Gayama a salué la carrière politique d'Edem Kodjo qui a occupé plusieurs postes ministériels dans son pays. L'Afrique en général et le Togo, en particulier, a-t-il indiqué, ont perdu une valeur intellectuelle et culturelle, un homme qui, toute sa vie durant, s'est investi pour l'essor de l'Afrique.

Durant son mandat à la tête de l'OUA, les principaux combats de l'Afrique se résumaient à la libération de l'Afrique du Sud ; l'indépendance de la Rhodésie ; l'affaire du Sahara occidental, et autres.

Rappelons qu'en 1983, en quittant l'OUA, Edem Kodjo rompt le ban avec le pouvoir de Lomé avant de rentrer au pays en 1991, à la faveur de l'ouverture démocratique. Il crée son parti,

l'Union togolaise pour la démocratie et appelle au grand pardon.

Edem Kodjo a été élu député en 1994, Premier ministre deux fois. Il quittera définitivement la scène politique togolaise après sa déconvenue aux législatives de 2007 pour se consacrer à sa fondation Pax Africana dont l'objectif est de travailler à réduire les conflits sur le continent, proposer des solutions pour un développement intégral et authentique de l'Afrique et porter le panafricanisme.

En 2016, il était facilitateur de l'Union africaine en République démocratique du Congo. Edem Kodjo était un homme de culture, collectionneur d'œuvres d'art et auteur de plusieurs ouvrages.

**Roger Ngombé**

## AFRICAINS MALTRAITÉS

## La Chine promet des mesures immédiates

Sous forte pression diplomatique, la Chine a rejeté dimanche tout racisme et promis d'améliorer le traitement des Africains dans la ville de Canton (sud), qui se disent victimes de discrimination en raison du Covid-19.

L'Union africaine avait exprimé la veille son « extrême préoccupation » et appelé Pékin à « des mesures rectificatives immédiates ». Les États-Unis avaient dénoncé la « xénophobie des autorités chinoises ».

Plusieurs Africains de Canton, particulièrement nombreux dans cette métropole de 15 millions d'habitants de la province du Guangdong (sud), ont déclaré ces derniers jours être victimes d'expulsions arbitraires et d'interdictions d'entrer dans des commerces. Ils ont raconté avoir été chassés de leurs logements, puis refusés dans des hôtels. Certains disent ainsi avoir été contraints de dormir dans les rues.

Ces incidents sont survenus après que cinq Nigériens de Canton, testés positifs au Covid-19, se soient échappés de leur quarantaine. L'affaire avait déclenché un tollé et provoqué un déluge de commentaires xénophobes sur internet. « Les autorités du Guangdong attachent une grande importance aux préoccupations relevées récemment par certains de nos amis africains », a indiqué dimanche soir Zhao Lijian, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. « Elles s'efforcent d'affiner et d'améliorer sans tarder leurs méthodes de travail », a-t-il souligné dans un communiqué. Parmi les mesures annoncées figurent la fourniture de services de soins « sans discrimination », la désignation d'hôtels pour les étrangers nécessitant un placement en quarantaine et des réductions de frais d'hébergement pour les personnes en difficulté financière. « Par ailleurs, les autorités vont mettre en place un mécanisme de communication efficace avec les consulats étrangers à Canton. Elles s'opposent fermement à tout racisme et tout propos discriminatoire », a précisé M. Zhao.

Les incidents à Canton peuvent surprendre, car la Chine entretient d'excellentes relations avec la plupart des États africains, dans lesquels elle a beaucoup investi ces vingt dernières années. « Le peuple chinois a toujours considéré le peuple africain comme un partenaire et un frère qui partage les mêmes difficultés et les mêmes problèmes », a insisté Zhao Lijian. « L'amitié sino-africaine est profondément enracinée en Chine et incassable. Nos amis africains seront traités de manière équitable, juste et amicale en Chine », a-t-il promis. La Chine a désormais largement endigué l'épidémie de Covid-19. Mais elle reste sur le qui-vive face aux personnes arrivant de l'étranger, potentiellement porteuses du coronavirus et donc susceptibles de provoquer une deuxième vague épidémique.

**AFP**

## INCIDENT À L'AÉROPORT DE POINTE/NOIRE:

## Jean-Claude Gakosso reçoit l'ambassadeur de France

Le ministre des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, et le diplomate français François Barateau, ont échangé, le 12 avril, à Brazzaville, au sujet de l'incident qui s'est produit le 11 avril sur le tarmac de l'aéroport international Antonio-Agostinho-Neto.

A l'issue de l'entretien qui s'est déroulé en présence du ministre de l'intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, et celle des transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, l'ambassadeur de France a souligné l'excellente coopération qui existe entre son pays et le Congo, surtout en cette période de crise sanitaire. « La lettre que les autorités congolaises adressent au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, est un geste d'amitié et de solidarité qui doit être apprécié. L'incident qui s'est produit est regrettable

**« Les conditions de sécurité dans les aéroports ont toujours été au centre des priorités des autorités congolaises »**

évidemment. Il s'agit de faire en sorte que ça ne se produise plus, et qu'il faut avancer », a déclaré l'ambassadeur, François Barateau.

Cet incident, a-t-il ajouté, « ne



Entretien en présence des deux ministres/credit photo adiac

remet pas du tout en cause l'extrême bonne collaboration qui existe depuis plusieurs semaines dans le cadre de ce contexte un peu spécial lié à la pandémie du coronavirus, notamment des opérations de retour en France des ressortissants français qui sont de passage au Congo ».

Pour lui, l'enquête en cours per-

mettra de comprendre ce qui s'est réellement passé. « C'est important, notamment vis-à-vis de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), qui est très exigeante à tout ce qui touche la sécurité des avions. Je crois que le gouvernement congolais est tout à fait déterminé à faire la lumière sur cet événement

pour en tirer toutes les leçons et je l'en félicite », a déclaré le diplomate français, déclarant en même temps qu'il transmettra la lettre du gouvernement congolais à sa hiérarchie.

En effet, dans une lettre adressée aux autorités françaises, le gouvernement congolais, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères exprime ses

« profonds regrets », assurant « qu'une enquête a été ouverte par les services habilités afin de clairement établir les circonstances et les responsabilités ». Le gouvernement congolais assure que « les conditions de sécurité dans les aéroports ont toujours été au centre des priorités des autorités congolaises ». Il réitère sa disponibilité à « accompagner les efforts du gouvernement français dans la réalisation des opérations de rapatriement de ses citoyens, en séjour au Congo, et à veiller au renforcement des relations entre la France et le Congo ». Pour sa part, la compagnie Air France a reporté de vingt-quatre heures son vol à destination de Paris puis dépeché en remplacement un Boeing 777-200. Les passagers embarqueront le lundi 13 avril. D'après les témoins, un aéronef Airbus A330 de la compagnie Air France chargé de rapatrier des ressortissants français a été la cible de tirs de la part d'un agent de la gendarmerie nationale à Pointe-Noire. L'avion a subi des dommages qui le rendent indisponible. L'auteur des tirs a été placé aux arrêts, en attendant les résultats de l'enquête déjà ouverte.

**Yvette Reine Nzaba**

## CORONAVIRUS

## La pandémie continue sa progression

Profitant d'une tendance à la baisse du nombre de morts causés par la pandémie du coronavirus, l'Espagne a desserré d'un cran lundi son confinement en autorisant une reprise partielle du travail, bien qu'ailleurs la maladie continue à endeuiller la planète.

Au moment où dans de nombreux pays les mesures de distanciation sociale semblent porter leurs fruits et ralentir le rythme des décès, l'Espagne a autorisé la reprise, dans une certaine mesure, des usines, des chantiers et des bureaux, après deux semaines pendant les 46,6 millions d'Espagnols restent soumis à un confinement des plus stricts. Pour tenter de relancer une économie fragile tout en évitant un rebond des contagions, les autorités ont annoncé la distribution, dans les métros et les gares, de dix millions de masques aux personnes obligées d'emprunter les transports en commun.

La reprise du travail, qui est bien entamée en Chine après la levée des mesures de confinement dans la région où est née la pandémie en décembre, est toutefois loin d'être à l'ordre du jour dans de nombreux autres pays.

La maladie Covid-19 a déjà tué plus de 112.500 personnes dans le monde, un chiffre qui a doublé en un peu plus d'une semaine. Les Etats-Unis restent le pays le plus endeuillé avec au moins 22.020 décès pour plus de 555.000 cas confirmés. Avec un total de plus de 75.000 morts (pour plus de 910.000 cas), l'Europe demeure le continent le plus durement touché par la pandémie. En Iran, les autorités ont annoncé lundi 111 décès supplémentaires et évoqué une tendance décroissante et régulière des nouveaux cas de contamination.

Ailleurs, la situation est effroyable dans plusieurs pays, notamment en Equateur où hôpitaux et pompes funèbres sont débordés. A Guayaquil, la capitale économique, une équipe spéciale de policiers et militaires a été créée pour recueillir les cadavres qui restent parfois abandonnés dans les rues. Cette équipe a déjà récupéré près de 800 corps dans les habitations à travers la ville.

Mais le nombre quotidien de morts montre des signes de repli depuis plusieurs jours dans certains des pays les plus affectés, en Italie, en France et aux Etats-Unis. La

**« On ne voit pas de baisse importante, c'est juste une stabilisation »**

pandémie semble également approcher de son pic aux Etats-Unis où 1.514 nouveaux décès ont été enregistrés en 24 heures, un chiffre en recul pour le deuxième jour consécutif.

L'expert en chef de la Maison Blanche, Anthony Fauci, a estimé que l'économie américaine pourrait redémarrer graduellement en mai. Alors que les principaux indicateurs de la propagation « ne sont pas seulement stabilisés mais commencent à redescendre », il a dit son optimisme prudent. Le gouverneur de l'Etat de New York,

épisode de la maladie avec plus de 9.000 morts, a toutefois tempéré : « On ne voit pas de baisse importante, c'est juste une stabilisation », a affirmé Andrew Cuomo.

La maladie n'épargne pas non plus les puissants : le Premier ministre britannique Boris Johnson, 55 ans, s'en est sorti, de son propre aveu, de justesse. « Tout aurait pu basculer » pour lui, a-t-il dit dans une vidéo publiée par ses services, à sa sortie de l'hôpital où il est resté une semaine, dont trois jours en soins intensifs. L'épidémie a tué plus de dix mille personnes au Royaume-Uni.

Pour renforcer le contrôle du confinement dans la capitale russe, la ville de Moscou a lancé lundi un système de laissez-passer électronique que les habitants devront télécharger pour pouvoir se déplacer en voiture ou en transport en commun.

Sur le front économique, les pays exportateurs de pétrole sont convenus d'une baisse de production d'une ampleur inédite, dans l'espoir d'enrayer la chute des cours. Les prix du brut ont bondi en Asie lundi matin, mais les marchés boursiers ne se sont pas enflammés, considérant cet accord comme un minimum attendu. Après plusieurs jours de négociations ardues, une ultime réunion a permis de lever les derniers obstacles à une réduction de l'offre pétrolière de 9,7 millions de barils par jours (mbj) en mai et en juin.

**D'après AFP**

## Le pétrole progresse en Asie après l'accord sur la baisse de production

**Les cours du pétrole étaient à la hausse lundi en Asie après l'accord de l'Opep et de ses partenaires sur une baisse historique de la production, en pleine pandémie de coronavirus.**

En tout début d'échanges asiatiques, le baril américain de West Texas Intermediate (WTI) a bondi de près de 8% et prenait 3,69% à 23,6 dollars vers 6H00 GMT, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 3,3% à 32,52 dollars.

L'Opep et ses partenaires sont convenus dimanche soir lors d'une réunion par vidéoconférence d'une heure de la « plus grande baisse de production de l'histoire », dans l'espoir de faire remonter les prix du pétrole en pleine pandémie de coronavirus et malgré les tensions entre Moscou et Ryad.

La réunion « s'est terminée par un consensus des producteurs de l'OPEP+ sur les baisses de production à partir de mai », a tweeté le ministre saoudien de l'Energie Abdul Aziz bin Salman. Le président russe Vladimir Poutine et son homologue américain Donald Trump ont noté, lors d'un appel téléphonique, « la grande importance » de cet accord. Le Canada a salué l'accord de l'Opep et de ses partenaires, qualifiant la baisse de production prévue de « bonne nouvelle ». Mais certains analystes restaient prudents, estimant que cette réduction de l'extraction ne parviendrait pas à éponger le surplus d'or noir estimé entre 15 et 30 millions de barils par jour alors que la crise du coronavirus déprime la demande. D'autant plus que les réserves stratégiques dans le monde se remplissent rapidement.

**D'après AFP**

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE / NIVEAU : Terminales D / MODULE : BIOLOGIE / SOUS MODULE : IMMUNOLOGIE

2- **Rôle des lymphocytes** : Ce sont les LT cytotoxiques producteurs des perforines qui détruisent les cellules cibles et provoquent la nécrose du greffon.

3- **Rejet de la greffe** : Dès que la vascularisation du greffon est établie entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> jour, il est rapidement infiltré par les lymphocytes et les macrophages. L'antigène étant reconnu, les LT et LB prolifèrent. Les lymphocytes sensibilisés quittent le greffon pour migrer dans les ganglions régionaux et retournent ensuite dans le greffon. Vers le 10<sup>e</sup> jour les lymphocytes et les macrophages détruisent le greffon. L'afflux sanguin cesse, les artères s'obstruent, le greffon se nécrose complètement et tombent : c'est le rejet de la greffe.

**Remarque** : Le fœtus, considéré comme une allogreffe, est la seule greffe qui n'est pas rejetée grâce au placenta qui est une barrière entre la mère et le fœtus. En outre, le fœtus produit des substances toxiques anti-inflammatoires qui lui permettent d'être toléré par la mère.

D- **Prévention des rejets de greffe** :

1- **Lois de SNELL** :

Les lois de SNELL ont été énoncées par le généticien et immunologue américain Georges SNELL (1964). La destinée de la greffe dépend des antigènes d'histocompatibilité entre le donneur et le receveur.

Lois de SNELL	Donneur	Receveur	Résultat
1	AA	AA	Tolérance
2	AA	BB	Rejet
3	AA BB	AB AB	Tolérance
4	AB AB	AA BB	Rejet

1<sup>ère</sup> loi : Une greffe entre donneur et receveur identique (même lignée pure) est tolérée.

2<sup>e</sup> loi : Une greffe est toujours rejetée si le donneur et le receveur sont de lignées différentes.

2- **Typage HLA (ou CMH) du donneur et du receveur** :

Les cellules nucléées, sauf les hématies, portent à la surface de leur membrane des protéines. Ces protéines ou marqueurs membranaires sont des antigènes du Système HLA (Human Leucocyte Antigens) ou du Système CMH (Complexe Majeur d'Histocompatibilité) différents d'un sujet à un autre, sans parenté génétique.

**N.B** : Il ya rejet dès que le tissu greffé possède des antigènes absents chez le receveur.

On connaît plusieurs systèmes d'antigènes chez l'homme : le Système ABO et le Système HLA.

**Conclusion** : La greffe doit toujours être compatible dans le système ABO et le plus compatible possible avec le système HLA.

A part les vrais jumeaux, aucun homme ne ressemble totalement à un autre. Les gènes HLA sont les « gènes du soi ».

3- **Immunosuppresseurs** :

Un traitement immunosuppresseur est nécessaire pour toutes les homogreffes. On distingue :

a) **Les moyens non spécifiques** :

▪ **La chimiothérapie** : Injection des substances chimiques agissant sur les cellules lymphoïdes. Exemple la cytosporine qui inhibe l'activité des LT.

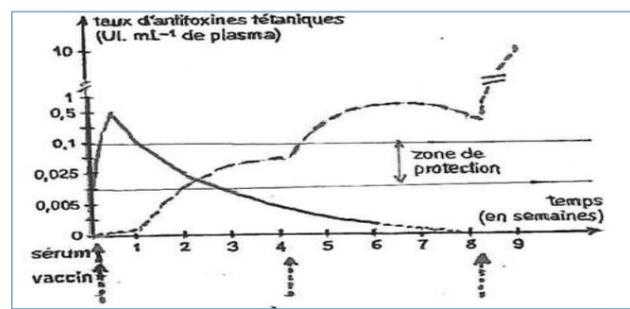
▪ **Les sérums anti-lymphocytaires** : Ils agissent sur les LT, mais leur action est temporaire.

b) **Les moyens spécifiques** : On procède à une inhibition de la réaction immunitaire vis-à-vis d'un antigène donné.

Exercices d'entraînement.

Exercice 1 :

Une personne n'ayant pas subi de rappel antitétanique depuis plus de 15 ans, s'est profondément blessée sur de vieux fils de fer barbelés souillés de terre. Afin d'enrayer le développement éventuel du tétanos, le médecin procède à une sérovaccination qui sera suivie d'une 2<sup>ème</sup> puis d'une 3<sup>ème</sup> injection du vaccin seul.



Document 1

Le graphe du document 1 présente l'évolution du taux des anticorps antitoxine tétanique dans le plasma du blessé en fonction du temps.

1. Que contiennent respectivement le sérum et le vaccin utilisés ?
2. Expliquez les variations du taux d'anticorps observées à la suite de chacune des trois injections vaccinales.
3. En utilisant les données du graphique, comparez l'action du sérum à celle du vaccin dans la prévention du tétanos. Quel est l'intérêt de la combinaison des deux procédés ?

Exercice 2 :

On se propose de rechercher le rôle des lymphocytes dans le mécanisme de rejet de greffe. Chez l'Homme, on sait qu'une greffe de peau d'un sujet sur un autre conduit le plus souvent à un échec : le greffon est éliminé en 2 ou 3 semaines. Le document ci-après indique les résultats d'expériences réalisées avec des Souris nues et normales.

Sujets d'expériences	Expériences	Résultats
Souris nues adultes	N°1 : Greffe de peau prélevée sur une Souris normale	Survie du greffon de peau
Souris nues très jeunes	N°2 : Greffe de thymus prélevé sur des Souris normales grises de même âge.	Survie du greffon de thymus
Souris nues ayant subi la greffe de thymus (exp. N°2)	N°3 : Greffe de peau de Souris normales blanches	Rejet de la greffe de peau en une dizaine de jours
Souris nues (exp. N°3) et Souris normales	N°4 : Dosage des Ac du plasma	Le taux de Ac des Souris normales est supérieur à celui des Souris nues.
Souris nues ayant subi la greffe de thymus puis la greffe de peau	N°5 : Prélèvement de cellules au niveau de la greffe de peau puis mise en culture	Cytolyse des cellules de peau greffée.

1°/ Quelles informations sont apportées par les résultats des expériences 1 ; 2 et 3 ? Qu'en déduisez-vous ?

2°/ D'après les résultats des expériences 4 et 5, quelle est la nature de la réponse immunologique de la Souris nue ayant subi la greffe de thymus puis de peau ?

3°/ Quel rôle attribuez-vous alors au thymus dans le rejet de greffe ?

PHILOSOPHIE TERMINALE A /THEME V : L'HISTOIRE

L'utilité que l'homme accorde au passé témoigne qu'il ne veut pas que le temps ensevelisse dans l'oubli ses actions et ses découvertes. D'où la notion d'histoire est diversement interprétée suivant que l'on soit historien ou philosophe. La philosophie de l'histoire donne lieu à une kyrielle de conceptions qui s'articulent autour de la place de l'homme dans l'histoire (fondement de l'histoire) et la signification des faits historiques. Alors qu'est-ce que l'histoire ? Quel est son fondement ? A-t-elle un sens ?

I- **Les différentes acceptions du concept histoire**

1- **Définition de l'histoire**

L'histoire est une notion ambiguë en raison des définitions qu'on lui attribue. Du grec "historia" qui signifie enquête, recherche, information. L'histoire est l'ensemble des faits ou des événements qui composent le passé des hommes. Elle se définit également comme l'étude scientifique du passé.

2- **L'histoire selon les historiens**

Les historiens définissent l'histoire comme l'ensemble des événements vécus par les hommes dans le temps et qui ont marqué leurs mémoires. Il s'agit d'une histoire événementielle et la méthode utilisée par les historiens pour la décrire est l'induction, l'observation et l'analyse des faits. C'est ainsi que Henri Irénée Marrou la définit comme « la connaissance scientifique élaborée du passé humain » (De la connaissance historique).

Toutefois, il y a un aspect subjectif qui apparaît dans la manière dont les historiens racontent l'histoire. C'est parfois indirectement qu'ils racontent l'histoire puisqu'ils ne sont pas témoins de tous les événements. L'histoire des historiens est une histoire narrative.

3- **L'histoire selon les philosophes**

Les philosophes définissent l'histoire comme une compréhension rationnelle et critique du déroulement de la vie, du sens de la destinée humaine. C'est pourquoi elle se comprend en d'autres termes comme le devenir de l'humanité, c'est-à-dire le processus de l'évolution des sociétés selon les trois dimensions du temps à savoir le passé, le présent et le futur. Les philosophes cherchent ainsi à comprendre le sens de l'histoire. A ce sujet, on note plusieurs approches.

II- **Les conceptions philosophiques de l'histoire**

1- **La conception théologique de l'histoire (Bossuet)**

Selon la conception théologique donc chrétienne, l'histoire a un fondement ; elle est l'œuvre de Dieu. A cet effet, le flux de l'histoire suit un ordre, un plan, un schéma précis et déterminé qui conduit les hommes vers une forme de vie supérieure. D'après les théologiens, l'histoire de l'humanité est la réalisation du plan de Dieu. Par conséquent, tous les événements historiques ne sont pas le fruit du hasard, ils sont prédéterminés. Autrement dit, l'histoire du monde est une succession cohérente et définie d'événements se réalisant d'une manière chronologique.

Pour Bossuet, l'histoire est une œuvre providentielle, c'est-à-dire c'est Dieu seul qui fait l'histoire. Il assigne donc une fin, c'est-à-dire un but et une destination à l'humanité. En effet, de la création du monde au jugement dernier, tout est ordre et plan divin. Les hommes sont dans l'histoire des simples instruments, des marionnettes, des objets au service d'une puissance supérieure. C'est ainsi que Bossuet dit : « Ce long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires dépend des ordres secrets de la divine providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes, il a tous les cœurs en sa main (...) et par là, il remue le genre humain. » (Discours sur l'histoire universelle) D'après les théologiens, les événements historiques sont étrangers à l'homme ; en un mot, l'histoire s'impose à l'homme puisqu'il s'agit du destin. L'histoire apparaît comme une nécessité, c'est pourquoi l'homme est obligé de la subir.

2- **La conception hégélienne de l'histoire**

D'après Hegel, l'histoire de l'humanité est un progrès d'autant plus que la nature se déploie et se réalise toujours par étape successive. Elle est dialectique, c'est-à-dire elle va de l'inférieur au supérieur par le biais de la contradiction. C'est pourquoi il dit : « tout ce qui est rationnel, est réel ; tout ce qui est réel, est rationnel » (La Raison dans l'histoire). L'histoire universelle est donc la marche graduelle de l'Idée, l'incarnation de la Raison dans les grands hommes tels que : Napoléon Bonaparte, Nelson Mandela, Luther King, Jules César. Les hommes apparaissent dans l'histoire comme des simples pions dans un théâtre dont le maître est la Raison. Ils croient agir d'eux-mêmes par leur propre volonté alors que c'est la Raison qui manifeste ses ruses. La Raison désigne dans ce contexte une puissance spirituelle divine immanente à la nature, qui est à la fois objective et subjective. Selon Hegel, rien ne se produit dans la nature sans la volonté de la Raison,

## PHILOSOPHIE TERMINALE A THEME V : L'HISTOIRE

c'est ainsi qu'il affirme : « La Raison gouverne le monde et par conséquent a gouverné l'histoire universelle » (La Raison dans l'histoire). En effet, tous les événements historiques obéissent à un ordre rationnel. D'où Hegel est l'un des pionniers à avoir donné à l'histoire un sens rationnel dont la finalité est d'établir dans la société une égalité juridique..

### 3-La conception marxienne de l'histoire

Karl Marx tout en déterminant le sens et la finalité de l'histoire, critique la conception de Hegel qu'il qualifie d'idéaliste. Selon lui, l'histoire des sociétés n'est pas l'œuvre de l'Idée (Raison), non plus l'accomplissement d'une volonté divine. L'histoire suit un ordre établi par les hommes eux-mêmes. Autrement dit, elle obéit au déterminisme économique, relevant de la praxis sociale ou de l'activité productrice des hommes.

Ainsi, Marx détermine l'évolution de l'humanité comme une totalité dialectique des lois matérielles et économiques qui déterminent nos rapports de production. A cet effet, l'histoire est l'œuvre des masses laborieuses, c'est-à-dire ce sont des hommes qui la réalisent. C'est en produisant et en reproduisant leurs moyens de subsistance que les hommes font l'histoire. La fin de l'histoire sera marquée par l'abolition du capitalisme pour l'instauration d'une société sans classes : le communisme. C'est ainsi, Marx écrit : « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes » (Manifeste du parti communiste). D'après Marx, la véritable histoire humaine commence avec la fabrication des outils de travail, c'est lorsque cesse l'exploitation de l'homme par l'homme.

L'histoire est prévisible, ce sont donc des hommes qui la font consciemment pour atteindre leurs fins. C'est ainsi qu'il affirme : « L'histoire ne se sert pas de l'homme comme d'un moyen pour réaliser ses propres buts, elle n'est que l'activité de l'homme qui poursuit ses objectifs » (La Sainte famille). Pour Marx, L'histoire est le produit de la lutte, des contradictions entre les classes : maître et esclave dans la société esclavagiste, seigneur et serf dans la société féodale, bourgeois et prolétaire dans la société capitaliste. Ainsi, les bouleversements qu'interviennent dans l'ordre historique sont l'expression des antagonismes des classes. La révolution prolétarienne serait la dernière phase qui entraînera l'abolition de la propriété privée et l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle va marquer la fin de l'histoire par la naissance d'une société sans classes : le communisme. Eric Weil l'avait écrit : « la fin de l'histoire (...) c'est la fin de l'oppression qui empêche les hommes de se tenir ouverts pour ce qui est, en droit d'humanité, toujours à leur

disposition » (Philosophie et réalité Beauchesne)

### 4-La conception phénoménologique de l'histoire : l'incertitude du fait historique (Sartre)

La conception phénoménologique critique l'idée d'un ordre prédéterminé dans l'histoire. Le cours de l'histoire n'obéit à aucune loi, ni à un plan préétabli. Les événements historiques sont contingents et hasardeux ; ils sont donc incertains. Cette incertitude c'est le fait que l'histoire elle-même n'est pas prévisible. Ce que l'on retient de l'histoire c'est le chaos, le désordre, l'improvisation, l'incohérence. Autrement dit, l'histoire est essentiellement désordre. Il n'y a pas de principe régulateur dans l'ordre des événements historiques. Sartre pense à ce sujet que : « Il n'y a pas de déterminisme, l'homme est libre, l'homme est liberté ». (L'Existentialisme est un humanisme)

Selon Jean-Paul Sartre, l'homme est totalement liberté, il se définit en fonction des choix qu'il fait. Ainsi, il est pleinement responsable de ses actes et de l'histoire du fait de cette liberté de choisir. Tout événement historique se ramène donc au choix de l'homme. Par conséquent, l'histoire est circonstancielle puisque les hommes la réalisent à travers leurs choix voulus. C'est ainsi que Sartre écrit : « les hommes font leur propre histoire » (Critique de la raison dialectique).

De même, chez Karl Popper il n'existe pas de lois de l'histoire, il critique toute tendance attribuant à l'histoire un sens. Ainsi, dit-il : « l'histoire n'existe pas et ne saurait avoir de sens » (La Société ouverte et ses ennemis). Pour lui, l'histoire n'a ni sens ni fin. Les événements historiques sont essentiellement désordonnés, imprévisible et hasardeux.

Tout compte fait, cette thématique a mis en lumière deux questions essentielles : celle du fondement de l'histoire d'une part et celle de la finalité des faits historiques d'autre part. Il en résulte de toute évidence que l'homme est à la fois sujet et objet de l'histoire.

**N.B.**, L'incertitude du fait historique n'est pas étudiée par les Terminales C-D.

### QUELQUES SUJETS DE DISSERTATION :

SUJET 1 ; L'histoire a-t-elle un sens ?

SHJET2 : L'histoire est-elle possible sans l'homme ?

SUJET3 : Peut-on parler de l'incertitude en histoire ?

## PHILOSOPHIE TERMINALE A/THEME VI : L'ETAT ET LE POUVOIR

L'homme ne vit pas seul, mais en société avec ses semblables. Cette vie communautaire impose, pour son organisation et sa gestion, l'institution des organes et d'un pouvoir légalement établis. C'est ce qui justifie la raison d'être de l'Etat et du pouvoir politique. La réflexion philosophique porte essentiellement sur l'essence et la fonction véritable de l'Etat, sur ce que serait le pouvoir politique idéal et sur les rapports qu'il y a entre le citoyen, l'Etat et le pouvoir politique. On note à ce sujet une divergence d'opinions. Ainsi, dans un premier temps il sera question de définir les concepts de l'Etat, nation et patrie. Dans un deuxième temps, il s'agira d'expliquer les théories de l'Etat. Dans un troisième temps nous analyserons le pouvoir politique et ses différentes formes d'expression. En dernier lieu nous établirons les rapports entre le citoyen, l'Etat et le pouvoir.

### I-Définition de l'Etat, la Nation et la Patrie

Du latin "Stare, ou Status" qui veut dire se maintenir, l'Etat désigne l'ensemble des institutions (organes) juridiques, militaires et administratives qui gèrent un pays. C'est un organe doté d'une puissance institutionnelle. L'Etat est institué sur un territoire au nom d'une Nation dans lequel vit une communauté d'hommes qui forment une Patrie.

Du latin "Natus" qui signifie naissance, la Nation est une communauté d'hommes installée sur un territoire, un pays ayant des frontières déterminées et dans lequel se trouvent des individus libres, jouissant d'une souveraineté et politiquement organisés. Ces individus ont en partage certaines valeurs exprimant leur identité nationale.

Le terme Patrie vient du latin "patria", de pater qui veut dire père, la patrie désigne la terre où l'on est né ou dont on est originaire. Il s'agit d'un lien d'affinité, d'attachement et d'amour qui unifie un homme à ses origines culturelles et linguistiques. Elle se définit en d'autres termes comme une communauté politique d'individus habitant sur un même territoire.

### II-Les théories de l'Etat

De par son organisation institutionnelle, l'action de l'Etat est interprétée sous multiple sens. Il se saisit tantôt comme arbitre social, tantôt comme un instrument de domination et d'aliénation.

### 1-L'Etat comme arbitre social

Un arbitre est un régulateur, un juge impartial. Dire que l'Etat est un arbitre social signifie qu'il est régulateur du jeu social faisant preuve de neutralité et d'impartialité. Cette conception est développée par Spinoza et Hegel.

D'après Spinoza, l'Etat n'a d'autres missions que d'arbitrer les conflits entre les citoyens. Son but final et sa fonction consistent à sauvegarder les acquis et à garantir la sécurité du peuple. Ainsi donc, loin de contraindre, d'exploiter ou de dominer les citoyens, l'Etat préserve la liberté, la dignité du citoyen en promouvant ses droits et devoirs. Il s'agit du droit à la vie, à la liberté d'expression, à l'éducation, au travail, à l'égalité, ... C'est à juste titre que dans son ouvrage Traité théologico-politique, Spinoza déclare : « Il résulte avec la dernière évidence que la fin dernière de l'Etat n'est pas la domination, ce n'est pas pour tenir l'homme par la crainte et faire qu'il appartienne à une autre force que l'Etat est institué ; au contraire c'est pour libérer l'individu de la crainte, pour qu'il vive autant que possible en sécurité »

A la suite de Spinoza, Hegel fait savoir l'Etat comme la plus haute juridiction de la société. C'est une institution qui protège les citoyens. L'Etat est pour Hegel un Dieu sur terre qui assure la justice sociale en luttant contre la barbarie et l'arbitraire. Il est le conciliateur des intérêts individuels et collectifs. C'est dire que ce n'est que dans l'Etat que l'individu vit conformément aux règles de la raison. C'est pourquoi il écrit : « il n'y a de développement de l'individu libre qu'à la faveur de l'Etat émancipateur, dont les hommes sont eux-mêmes les agents, s'élevant ainsi à la dimension universelle. » (Principes de la philosophie du droit).

### 2-L'Etat comme instrument de domination et d'aliénation (Marx, Lénine, Stirner, Bakounine)

L'Etat n'est pas toujours un arbitre social. Il est plutôt, selon les marxistes, un instrument de domination. Par domination, on entend l'oppression, l'assujettissement.

En effet, pour Marx l'Etat est un organe au service d'une classe à savoir la classe économiquement dominante. Il n'existe que pour réprimer, mater, dominer et opprimer les faibles afin de préserver les intérêts de cette dernière. L'Etat esclavagiste est au service des maîtres, l'Etat féodal au service des seigneurs et l'Etat capitaliste au service des bourgeois. C'est ainsi que Marx affirme : « L'Etat est le pouvoir organisé d'une classe en vue de l'oppression d'une autre » (Le Manifeste du parti communiste)

Dans le même sens, Lénine estime que l'Etat est né avec l'apparition des classes aux

## PHILOSOPHIE TERMINALE A/THEME VI : L'ETAT ET LE POUVOIR

intérêts divergents. Il se présente comme une machine monstrueuse qui réprime le peuple, le maintien dans la soumission à travers ses organes de répression : l'armée, la police, les tribunaux, les services de renseignement, ... Ce qui lui permet d'écrire : « L'Etat est le produit de la manifestation des antagonismes des classes inconciliables. L'Etat surgit là, au moment et dans la mesure où objectivement les contradictions des classes ne peuvent être conciliées... » (Du marxisme au communisme)

Par ailleurs, l'Etat est aussi perçu par les anarchistes comme un instrument d'aliénation. Par aliénation, on entend la privation des droits en particulier droit à la liberté. La réflexion de Max Stirner et celle de Bakounine vont dans ce sens.

Pour Max Stirner la fonction de l'Etat consiste seulement, à assujettir et aliéner la liberté des citoyens. Son but est de rendre l'individu esclave, moins libre. L'Etat étouffe la liberté individuelle dans la mesure où il contraint les individus à agir et à vivre dans les strictes limites fixées par la loi. Il devient ainsi un mal radical qui écrase, dresse l'homme à l'image d'un animal qui ne doit suivre que les ordres de maître et non faire sa propre volonté. Ainsi, celui qui veut la liberté et la paix doit être adversaire de l'Etat. Voilà pourquoi il écrit : « L'Etat n'a jamais eu qu'un seul but : borner, lier, subordonner l'individu, l'assujettir à une quelconque généralité » (l'Unique et sa propriété)

En outre, Bakounine dit aussi que vivre dans un Etat c'est renoncer à sa liberté parce que dans une société organisée, un individu ne peut agir comme bon lui semble. C'est dire que l'Etat impose des règles qui sont incompatibles avec la volonté individuelle. C'est ainsi qu'il affirme : « L'Etat est un immense cimetière où viennent s'enterrer toutes les manifestations de la vie individuelle ». (Etatisme et anarchie). Aussi Bakounine pense que l'Etat quel que soit sa forme doit être dissout immédiatement.

### III-Le pouvoir politique et ses différentes formes d'expression

#### 1-Définition du pouvoir politique

Du latin "potere", qui veut dire puissance, capacité, le pouvoir désigne la puissance, la force, la capacité de réaliser quelque chose et d'agir. C'est l'autorité, l'influence ou la domination qu'un individu ou un groupe d'individus exerce sur les autres et sur les choses. Mais le pouvoir politique se définit comme toute forme d'autorité ou de gouvernement qui s'exerce dans la gestion d'un Etat. Il s'agit d'un pouvoir légal c'est-à-dire fondé sur la loi. Il peut aussi se comprendre comme un système ou une forme de gouvernement qu'un Etat adopte pour gérer une société. Il existe plusieurs formes d'expression du pouvoir politique.

#### 2-Les différentes formes d'expression du pouvoir politique

##### 2.1-L'aristocratie (Platon)

Du grec "aristos," meilleur et "cratos" pouvoir, l'aristocratie est le pouvoir des meilleurs. C'est un régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par une classe d'intellectuels, c'est-à-dire l'élite. Il s'agit d'une classe des citoyens pleins d'intelligence et de réalisme.

Platon est considéré comme le théoricien et le défenseur de cette forme de pouvoir. Selon lui, l'aristocratie est le meilleur des gouvernements qui puisse exister car pour éviter les inégalités sociales, l'injustice et la tyrannie, le pouvoir politique doit être exercé par les philosophes. Cela doit être ainsi parce que le philosophe seul possède la connaissance du bien, du juste et du vrai. Ainsi, écrit-il : « Les maux ne cesseront pas pour les humains avant que la race des purs et authentiques philosophes n'arrive au pouvoir ou que les chefs de cités, par une grâce divine, ne se mettent à philosopher véritablement. » (Lettre VII)

Les philosophes sont aptes à gérer le pouvoir politique parce qu'ils sont selon Platon, des citoyens dignes de vertus, de tolérance, de sagesse, aimant la vérité et la justice. Si Platon estime que l'aristocratie est la meilleure forme du pouvoir, il n'en demeure pas moins que l'intelligence ou la compétence soit le seul critère du gouvernement.

Dans ce sens, Kant pense que le pouvoir et la raison sont incompatibles et ne peuvent par conséquent cohabiter puisque devant les richesses, le prestige et les honneurs, la raison finira par être corrompue. D'après lui, on ne peut pas associer raison et politique, donc le rôle d'un philosophe serait celui du conseiller. Le philosophe est le conseiller du prince, voilà pourquoi il affirme : « que des rois deviennent philosophes ou des philosophes deviennent rois, on ne peut guère s'y attendre et l'on ne doit pas non plus le souhaiter parce que la possession du pouvoir corrompt inévitablement le libre jugement de la raison. » (Projet de paix perpétuel) L'aristocratie présente des limites : exclusion d'une certaine classe sociale dans le jeu politique qui subit plutôt la dictature d'une minorité des citoyens au pouvoir.

##### 2.2-La monarchie (Thomas Hobbes)

Du grec "monos" (seul) et "arkhein" (pouvoir); la monarchie est un régime politique dans lequel un seul individu détient le pouvoir. Thomas Hobbes est partisan de ce régime de gouvernement. Il est parti du constat selon lequel dans l'état de nature, aucune liberté d'action n'est garantie pour les individus. De cette égalité naturelle qui fait que chacun soit un loup pour l'autre, Hobbes pense qu'il faut sortir de l'état de nature. Son idéal est de créer un Etat fort ; il s'agit d'un contrat de soumission entre le souverain et ses sujets les citoyens.

En effet, ce contrat sert à instaurer un pouvoir souverain au Monarque qui doit adopter de son gré toutes les lois et mesures qu'il estime utiles pour maintenir l'ordre, la sécurité et la paix sociale. Il s'agit à tout homme d'abandonner son droit naturel afin de donner à l'Etat le pouvoir de décider, de sanctionner afin de garantir la paix et la sécurité. C'est ainsi qu'il dit : « la seule façon d'ériger un pouvoir commun, apte à défendre les gens de l'attaque des étrangers et des torts qu'ils pourraient se faire les uns aux autres, c'est de confier tous leurs pouvoirs et toutes leurs forces à un seul individu » (Léviathan)

Hobbes pense que pour étouffer les instincts et les passions humaines, l'Etat doit incarner un pouvoir illimité, sans restriction pour garantir l'ordre public. Il doit être semblable à un monstre artificiel, au-dessus de tout citoyen. Selon lui, le meilleur régime politique capable de mettre fin à l'arbitraire et la barbarie des hommes c'est la monarchie. Ainsi, l'Etat, s'il veut jouer son rôle de pacificateur de la société, ne doit avoir de comptes à ne rendre à personne. Il doit par conséquent faire usage de tous les moyens pour faire assoir son autorité. Un gouvernement légitime doit usurper de tous les titres et pouvoirs, prendre les citoyens pour des sujets afin de mieux régner. Thomas Hobbes défend une monarchie absolue ou le pouvoir est totalitaire. La monarchie a le mérite de garantir l'unité, la cohésion, la paix sociale et la stabilité des institutions.

Cependant, on peut reprocher à la monarchie certaines faiblesses. Le fait que la monarchie concentre tous les pouvoirs entre les mains d'un seul individu fait d'elle un régime autoritariste et dictatorial.

##### 2.3-La démocratie (Rousseau, Montesquieu)

Du grec "démos", peuple et "kratos", pouvoir, la démocratie est étymologiquement un régime politique dans lequel le peuple est lui-même souverain. Abraham Lincoln la définit comme "le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple." Il s'agit d'un type de gouvernement dans lequel les dirigeants sont élus par le peuple à travers un scrutin exprimé en suffrage universel.

Charles Montesquieu est l'un des penseurs ayant déterminé les vraies règles de fonctionnement du pouvoir démocratique. Son principe se fonde sur la séparation des pouvoirs. En d'autres termes, il s'agit de faire en sorte que chaque pouvoir s'exerce dans son domaine, et qu'il constitue en soi un contre-pouvoir pour les autres. La démocratie exprime cet idéal de gouvernement subdivisé en instances représentatives garantissant les exigences de liberté, d'égalité, de sécurité et de paix; exigences qui constituent les idéaux de l'humanité. Montesquieu pense que tout homme disposant du pouvoir est porté à en abuser; d'où l'urgence de séparer les pouvoirs. Car, écrit-il : « pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir » (De l'esprit des lois).

Pour Jean Jacques Rousseau, un Etat légitime est un Etat qui fonctionne avec les principes de démocratie directe. Autrement dit pour Rousseau, seule une démocratie directe où le peuple exerce directement le pouvoir législatif est légitime. Ainsi donc, un pouvoir qui donne naissance à un Etat juste, c'est celui fondé sur un contrat dans lequel chaque individu n'obéisse qu'aux lois votées par le peuple dont il fait partie. Ainsi écrit-il : « Tout gouvernement légitime est républicain » (Du contrat social). Ces règles sont, pour Rousseau : le droit de vote, le respect, l'obéissance et l'égalité de tous devant la loi, etc. Un pouvoir démocratique doit viser et favoriser l'intérêt général de la collectivité et le maximum de liberté possible. Car un citoyen n'est libre politiquement que quand il est autonome et ne subit pas simplement l'application des lois. C'est ainsi que Rousseau écrit : « l'obéissance à la loi que l'on s'est prescrite est liberté. » (Du contrat social).

En effet, la démocratie est la meilleure forme de gouvernement dans le sens où le pouvoir est détenu par le peuple, elle garantit les droits des citoyens, consacre la séparation des pouvoirs et la participation de tous à la gestion de la chose publique. Toutefois, on peut reprocher à la démocratie certaines faiblesses : le fait d'élire tout citoyen à la magistrature suprême, la domination de la majorité sur la minorité, la confusion des libertés qui tend au libertinage...

#### IV-Rapport Citoyen-Etat-pouvoir

Il existe un rapport entre le citoyen, l'Etat et le pouvoir. Car dans un Etat, les citoyens sont soumis à une même autorité qui à son tour garantit les droits et devoirs des citoyens. C'est dans cette logique que Hegel écrit : « l'individu qui est sujet par des devoirs, trouve dans leur accomplissement, en tant que citoyen la protection de sa personne et de sa propriété » (Principes de la philosophie du droit). Quant aux rapports citoyen et pouvoir politique, il sied de noter que ce sont les citoyens qui fondent la légitimité du pouvoir politique. Celui-ci, en revanche, organise la vie en société pour le bien-être des citoyens. En outre, l'Etat fonctionne grâce au pouvoir politique. Ces trois notions sont ainsi compatibles et entretiennent des relations de complémentarité.

Conclusion : L'homme ne peut se passer de l'Etat. La vie sociale est tellement complexe qu'elle nécessite un ordre politique pour l'organiser. Ainsi apparaît l'idée de l'Etat et du pouvoir politique.

## PHILOSOPHIE TERMINALE C&D/THEME V : L'HISTOIRE

La notion d'histoire est diversement interprétée selon que l'on soit historien ou philosophe. Les questions fondamentales à traiter sont : la place de l'homme dans l'histoire et le sens de l'histoire. Alors qu'est-ce que l'histoire ? Quel est son fondement ?

### I-Les différentes acceptions du concept histoire

#### 1-Définition de l'histoire

L'histoire est une notion ambiguë en raison des définitions qu'on lui attribue. Du grec "historia" qui signifie enquête, recherche, information. Généralement elle est conçue comme l'ensemble des faits ou des événements qui composent le passé des hommes. Quelle est la conception des historiens et quelle est celle des philosophes ?

#### 2-L'histoire selon les historiens

Pour les historiens, l'histoire se définit comme la restitution dans le temps et l'espace des événements passés. Il s'agit d'une histoire événementielle et la méthode utilisée par les historiens pour la décrire est l'induction, l'observation et l'analyse des faits. C'est ainsi que Henri Irénée Marrou la définit comme « la connaissance scientifique élaborée du passé humain » (De la connaissance historique).

Toutefois, il y a un aspect subjectif qui apparaît dans la manière dont les historiens racontent l'histoire. C'est parfois indirectement qu'ils racontent l'histoire puisqu'ils ne sont pas témoins de tous les événements. L'histoire des historiens est une histoire narrative.

#### 3-L'histoire selon les philosophes

Pour les philosophes l'histoire est une réflexion sur le devenir de l'humanité, c'est-à-dire le processus de l'évolution des sociétés selon les trois dimensions du temps à savoir le passé, le présent et le futur. Les philosophes cherchent ainsi à comprendre le sens de l'histoire. A ce sujet, on note plusieurs approches.

### II-Les conceptions philosophiques de l'histoire

#### 1-La conception théologique de l'histoire (Bossuet)

Selon la conception théologique donc chrétienne, l'histoire est l'œuvre de Dieu. Elle suit un ordre, un plan, un schéma précis et déterminé qui conduit les hommes à être passifs. D'après les théologiens, l'histoire de l'humanité est la réalisation du plan de Dieu. Par conséquent, tous les événements historiques ne sont pas le fruit du hasard, ils sont prédéterminés..

Pour Bossuet, l'histoire est une œuvre providentielle, c'est-à-dire c'est Dieu seul qui fait l'histoire. Les hommes sont donc dans l'histoire des simples instruments, des marionnettes, des objets au service de Dieu. C'est ainsi que Bossuet dit : « Ce long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires dépend des ordres secrets de la divine providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes, il a tous les cœurs en sa main (...) et par là, il remue le genre humain. » (Discours sur l'histoire universelle) D'après les théologiens, l'homme n'a aucune maîtrise des événements historiques ; en un mot, l'histoire s'impose à l'homme, c'est pourquoi l'homme est obligé de la subir.

#### 2-La conception hégélienne de l'histoire

.. Selon Hegel, rien ne se produit dans la nature sans la volonté de la Raison, c'est ainsi qu'il affirme : « La Raison gouverne le monde et par conséquent a gouverné l'histoire universelle » (La Raison dans l'histoire). En effet, tous les événements historiques obéissent à un ordre rationnel. Les hommes apparaissent dans l'histoire comme des simples pions dans un théâtre dont le maître est la Raison. Ils croient agir d'eux-mêmes par leur propre volonté alors que c'est la Raison qui manifeste ses ruses.. Ils croient agir d'eux-mêmes par leur propre volonté alors que c'est la Raison qui manifeste ses ruses en s'incarnant dans les grands hommes tels que : Napoléon Bonaparte, Nelson Mandela, Luther King... Ici aussi l'homme est objet de l'histoire.

#### 3-La conception marxienne de l'histoire

Selon Karl Marx, l'histoire des sociétés n'est pas l'œuvre de la Raison, non plus l'accomplissement d'une volonté divine. L'histoire suit un ordre établi par les hommes eux-mêmes. Autrement dit, elle obéit au déterminisme économique, relevant de la praxis sociale ou de l'activité productrice des hommes. A cet effet, l'histoire est l'œuvre des masses laborieuses, c'est-à-dire ce sont des hommes qui la réalisent. C'est en produisant et en reproduisant leurs moyens de subsistance que les hommes font l'histoire. La fin de l'histoire sera marquée par l'abolition du capitalisme pour l'instauration d'une société sans classes : le communisme. C'est ainsi, Marx écrit : « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes » (Manifeste du parti communiste). D'après Marx, la véritable histoire humaine commence avec la fabrication des outils de travail, c'est lorsque cesse l'exploitation de l'homme par l'homme.

L'histoire est prévisible, ce sont donc des hommes qui la font consciemment pour atteindre leurs fins. C'est ainsi qu'il affirme : « L'histoire ne se sert pas de l'homme comme d'un moyen pour réaliser ses propres buts, elle n'est que l'activité de l'homme qui poursuit ses objectifs » (La Sainte famille). Pour Marx, L'histoire est le produit de la lutte, des contradictions entre les classes : maître et esclave dans la société esclavagiste, seigneur et serf dans la société féodale, bourgeois et prolétaire dans la société capitaliste. Ainsi, les bouleversements qu'interviennent dans l'ordre historique sont l'expression des antagonismes des classes. La révolution prolétarienne serait la dernière phase qui entrainera l'abolition de la propriété privée et l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle va marquer la fin de l'histoire par la naissance d'une société sans classes : le communisme.

Tout compte fait, cette thématique aura permis de comprendre que l'homme est à la fois sujet et objet de l'histoire.

### QUELQUES SUJETS DE DISSERTATION :

SUJET 1 : L'histoire est-elle providentielle ?

SUJET 2 : L'homme est-il acteur de l'histoire ?



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## SANTÉ

## L'UE et la Belgique expédient du matériel médical de l'Unicef en RDC

Un lot de soixante mètres cubes de fournitures médicales essentielles du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) est arrivé à Kinshasa, le samedi 11 avril, sur un vol de rapatriement des belges, cofinancé par l'Union européenne (UE), indique un communiqué de l'Unicef Belgique.

L'envoi comprend des concentrateurs d'oxygène, du matériel chirurgical de base, des stéthoscopes, des antibiotiques, des articles nutritionnels, des kits pour sages-femmes et des articles pour la santé maternelle et néonatale. Les fournitures seront distribuées aux centres de santé, où elles sont nécessaires de toute urgence pour répondre aux épidémies de santé telles que la rougeole, le choléra et le paludisme ainsi que le coronavirus.

Ces fournitures, explique-t-on, soutiendront l'action humanitaire de l'Unicef pour les enfants et les familles en République démocratique du Congo (RDC), ainsi que les efforts de prévention de la pandémie du coronavirus en coordination avec la réponse plus large des Nations unies. Le vol vers Kinshasa a été cofinancé à 75% par l'UE via son mécanisme de protection civile. La Belgique a activé ce mécanisme d'assistance consulaire pour rapatrier les Belges et les autres citoyens de l'UE de la RDC.

La réponse de l'Unicef sur le coronavirus en RDC, explique-t-on, se concentre actuellement sur la ville de Kinshasa, qui est l'épicentre de la pandémie en RDC à l'heure actuelle. « L'Unicef suit



Le matériel expédié DR

de près l'évolution de l'épidémie dans le pays et y répond, en mettant particulièrement l'accent sur les centres de santé et les maternités, les centres de nutrition thérapeutique, les campements pour personnes déplacées, les centres de traitement du coronavirus, les points d'entrée ainsi que les points de rassemblement tels que les centres de transit

et de référence, des structures d'accueil temporaires ou des centres d'alimentation thérapeutique et dans la communauté », indique le communiqué.

Le commissaire européen à la gestion des crises, Janez Lenarčič, a déclaré : « C'est un excellent exemple de solidarité mondiale en ces temps difficiles et un moyen de maxi-

miser nos ressources. Au moment où l'UE travaille dur pour ramener les citoyens de l'UE dans leurs pays à partir du monde entier, nous sommes heureux que ces vols puissent également être utilisés pour soutenir nos partenaires humanitaires tels que l'Unicef ». Le directeur de la Division des approvisionnements de l'Unicef,

Etleva Kadilli, a déclaré : « Nous sommes reconnaissants du soutien de l'Union européenne et de la Belgique. Depuis l'épidémie de Covid-19, il est resté notre priorité de veiller à ce que des fournitures vitales continuent d'atteindre les enfants les plus vulnérables, en particulier ceux touchés par des situations d'urgence. »

Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC, a déclaré : « Alors que les cas d'infections au Covid-19 augmentent en RDC et que la situation devient chaque jour plus critique, des fournitures médicales sont nécessaires de toute urgence pour soutenir le système de santé déjà surchargé du pays pour lutter contre le Covid-19 et d'autres épidémies de santé qui tuent des milliers d'enfants chaque année ». En RDC, l'aide humanitaire de l'UE soutient la riposte à Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, la surveillance nutritionnelle des enfants et des mères met en œuvre des programmes de lutte contre le choléra et de renforcement de la résilience après les inondations et les catastrophes naturelles.

Patrick Ndungidi

## EBOLA

## L'Unicef préoccupé par le regain de l'épidémie à Beni

Dans un communiqué rendu public, l'agence onusienne s'est dite attristée par le décès de deux nouveaux cas confirmés d'Ebola à deux jours seulement avant que la RDC annonce la fin de la dernière épidémie d'Ebola.



Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC se faisant vacciner contre Ebola

« Nous sommes très attristés par cette nouvelle, deux jours à peine avant que le gouvernement ne pose un jalon important dans la lutte contre cette épidémie mortelle », a déclaré le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder.

L'Unicef, a-t-il ajouté, est toujours très présent dans les zones touchées par Ebola, y compris à Beni. « Nous soutenons les équipes chargées de la décontamination du foyer du cas confirmé et continuons à travailler en étroite collaboration avec les autorités sanitaires et les partenaires pour apporter un soutien aux familles touchées et à leurs enfants », a expliqué le représentant de l'Unicef en RDC qui souligne par ailleurs que ce nouveau cas confirme également l'importance d'apporter un soutien à long terme aux populations touchées et d'atténuer les risques de toute résurgence du virus.

La dixième épidémie d'Ebola, qui a débuté en août 2018, s'est étendue à trois provinces de l'est de la RDC, à savoir l'Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu. Cette épidémie est la deuxième la plus meurtrière de l'histoire. Elle a tué deux mille deux cent soixante-seize personnes et en a infecté trois mille quatre cent cinquante-quatre. Cette maladie n'a pas épargné les enfants. Ils sont les plus touchés, puisqu'ils représentent 30% de tous les cas, contre environ 20% lors des précédentes épidémies.

Blandine Lusimana

## ETAT D'URGENCE SANITAIRE

## La convocation du congrès au centre d'une vive controverse

Si, pour les uns, il y a opportunité d'organiser ce congrès pour définir le cadre légal de l'application de l'état d'urgence sanitaire décrété par le chef de l'État; pour les autres, cela n'est qu'une perte de temps étant entendu que l'ordonnance présidentielle y afférent règle en elle-même toute cette problématique conformément à la Constitution.

Le pavé jeté par le président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, en rapport avec la convocation imminente du congrès pour définir le cadre légal de l'application de l'état d'urgence sanitaire décrété par le chef de l'État, est aujourd'hui au centre d'une vive polémique. Celle-ci se cristallise essentiellement autour de l'opportunité d'une telle démarche avec, à la clé, des prises de position émanant des officines politiques ne partageant pas un même idéal politique. Chacun y va de son juridisme en évoquant une Constitution qu'on consulte souvent de manière sélective en surfant sur des dispositions censées vivifier des arguments plus politiques que de droit.

Pour les uns, il y a bel et bien nécessité d'organiser l'État d'urgence et donner à l'exécutif national les moyens de l'action qu'il doit entreprendre conformément aux articles 85, 144 et 145 de la Constitution. Il s'agit ici, fait-on savoir, d'une obligation constitutionnelle censée permettre un fonctionnement

régulier des institutions dans le strict respect de la Constitution. A en croire cette opinion, l'ordonnance du président Félix Tshisekedi proclamant l'Etat d'urgence pour combattre le Covid-19 en RDC serait biaisée pour autant qu'elle a été prise sans des mesures d'accompagnement coulées en forme de lois que seul le Parlement est habilité à voter.

A l'opposé, d'autres Congolais estiment que le chef de l'Etat était bien dans son rôle en décrétant, en vertu de l'article 85 de la Constitution, l'état d'urgence sanitaire et ce, après concertation avec le Premier ministre et les présidents des deux chambres, conformément aux articles 144 et 145 de la Constitution. Bien que consultés, les deux derniers précités ne reconnaissent pas avoir abordé cette matière avec leur interlocuteur et tiennent mordicus à convoquer le fameux congrès.

Le débat juridique que suscite la tenue imminente de ce congrès laisse perplexe le Congolais

lambda qui, à la fin, semble se perdre en conjectures sur la quintessence des arguments égrenés de part et d'autre. D'où les questions : la convocation du congrès est-elle consécutive à la déclaration de l'Etat d'urgence ou en est-elle un préalable ? La déclaration de l'état d'urgence doit-elle impérativement recueillir le quitus de l'Assemblée nationale et du Sénat ? Les réponses à ces deux questions vont dans tous les sens selon qu'on est proche de la coalition au pouvoir ou de l'opposition. Chacun tente d'argumenter selon ses primes sacrifiant sur l'autel de ses intérêts propres l'avenir de tout un peuple. Face à l'état conjoncturel exceptionnel que traverse le pays, il est demandé aux uns et aux autres de mettre un peu d'eau dans leur vin pour privilégier des pistes plausibles en adéquation avec l'urgence sanitaire qu'impose le Covid-19, sans sacrifier la Constitution du pays. Cela est tout à fait possible.

Alain Diasso

## LÉOPARDS FOOTBALL

## Le sélectionneur adjoint s'exprime sur les binationaux

Christopher Nkunku, Nordi Mukiele et Axel Tuanzebe sont dans le collimateur du staff technique national de la République démocratique du Congo qui s'active pour ramener ses trois joueurs binationaux à intégrer la sélection nationale du Congo Kinshasa, eux qui sont tous nés à l'étranger. Le sélectionneur adjoint Christopher Oualembo s'est exprimé à leur sujet.

Dans une interview récemment accordée au site du football leopardsfoot.com, Christopher Oualembo, sélectionneur adjoint des Léopards de la République démocratique du Congo, a largement parlé des binationaux qui pourraient venir renforcer la sélection rd-congolaise pour des futures échéances.

L'ancien vice-capitaine de l'Académica Coimbra au Portugal, promu sélectionneur adjoint a clairement suscité de l'espoir pour la sélection A du Congo Kinshasa. Le premier nom cité a été celui du jeune talentueux Christopher Nkunku qui réalise une saison exemplaire avec Leipzig en Allemagne, avec 4 buts et 14 passes décisives en 23 matchs dont 15 titularisations.

Selon Christopher Oualembo, le milieu offensif de 22 ans « ne ferme pas la porte aux Léopards », lui que les supporters congolais voudraient tant le voir avec la sélection congolaise. Le sélectionneur adjoint qui porte le même prénom que le joueur a paru rassurant à ce sujet : « Évidemment, nous le suivons. C'est

un très bon joueur, d'origine congolaise, qui réalise une très grosse saison en Bundesliga. On est directement en contact avec lui, via son agent. Il se montre sensible à l'intérêt du Congo, et ne ferme pas la porte pour le moment, loin de là ».

Certes, le joueur formé par Paris Saint Germain ne va pas choisir dans un avenir proche. Et Oualembo d'ajouter par rapport à tous ces jeunes binationaux : « Ils ont besoin de temps, et c'est normal. Demain, si l'équipe de France se manifeste pour Nkunku, ça va être compliqué de rivaliser ». L'on encore fait en mémoire le cas du défenseur central du PSG Presnel Kimpembe ou très celui du joueur de Lille Jonathan Ikone.

Et à propos du jeune latéral droit congolais de souche Nordi Mukiele, coéquipier de Nkunku à Leipzig, Christopher Oualembo a indiqué qu'il y a aussi un contact direct avec le joueur, et il y a aussi de tentative le rapprochement pour la sélection par personne interposée.

Et au sujet d'un autre défenseur,



Christopher Oualembo, sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC

Axel Tuanzebe de Manchester United, le sélectionneur adjoint a fait savoir : « Guy Bukasa m'a transmis les coordonnées de son papa, avec qui j'ai discuté. C'est une famille très patriote qui s'est dite honorée de l'intérêt du Congo ». Et il a assuré : « Son père est séduit par le projet que nous lui avons présenté, mais souhaite laisser du temps, notamment qu'il s'installe en club ». Le staff technique a aussi tenté

un rapprochement avec Eduardo Camavinga de Rennes avant que la jeune pépite n'obtienne sa nationalité française en novembre 2019. « Sa mère était très contente de l'intérêt de la RDC, mais le joueur réfléchissait encore », a confié le sélectionneur adjoint à Leopardsfoot. Né en Angola, Eduardo Camavinga qui est d'origine de la République démocratique du Congo semble aujourd'hui inaccessible pour les

Léopards, étant très suivi par la France et aussi intéressé de grosses écuries européennes.

L'adjoint du sélectionneur Christian Nsengi Biembe a également donné de bonnes nouvelles sur Axel Disasi de Reims et Strelly Mamba de Paderborn en Allemagne. « Axel Disasi aurait dû faire ses débuts avec les Léopards en mars contre l'Angola », a-t-il dit. Pré-convoqué par Christian Nsengi, le défenseur Rémois de 22 ans a clairement opté pour les Léopards de la RDC. Titulaire indiscutable, il fait partie de la meilleure défense de la Ligue 1, après le Paris Saint Germain, avec seulement 21 buts encaissés à l'arrêt du championnat à cause de la pandémie du Coronavirus.

La deuxième bonne nouvelle d'Oualembo, c'est l'attaquant Strelly Mamba, auteur de six buts avec Paderborn pour sa première saison en Bundesliga. Le joueur de 25 ans est quasi prêt à enfile le maillot de la RDC après des contacts avancés avec le sélectionneur Christian Nsengi, a rassuré Christopher Oualembo.

Martin Engimo

## TRANSFERT

## L'agent de Bolasia confirme son départ du Sporting Portugal

L'ailier congolais pourrait ne plus continuer son aventure au SC Portugal, club de Lisbonne, a indiqué son agent Khalid Rahman, et va vraisemblablement retourner à Everton en Angleterre avec peu de chance de jouer, ou plutôt attendre une autre offre de prêt.

L'ailier international congolais du Sporting Portugal, Yannick Yala Bolasia, ne restera pas au à Lisbonne. Selon son agent Khalid Rahman, l'ancien joueur de Crystal Palace en Angleterre et passé par Everton et Anderlecht en Belgique, va retourner en Angleterre, notamment à Everton, club auquel il appartient. « Il semble qu'il quittera le Sporting. Pour le moment, c'est difficile à dire, car tout est bloqué... Mais il faut rentrer à Everton », a-t-il déclaré à la presse portugaise. Selon une rumeur persistante, le club lisboète ne va pas lever l'option d'achat de l'international congolais de 31 ans fixée à 4,5 millions d'euros par Everton, pensionnaire de premier league anglaise.

Au Portugal, il a disputé 24 matchs toutes compétitions confondues avec Sporting de Lisbonne jusqu'à la suspension du championnat à cause de la pandémie du Coronavirus. Il a inscrit deux buts. De retour à Everton, il ne devrait pas s'inscrire dans la durée chez les Toffees et devrait repartir rapidement en prêt ou dans le cadre d'un transfert.

Yannick Bolasia connaît des difficultés depuis sa grave blessure contractée le 4 décembre 2016 contracté lors du match Everton contre Manchester United. En duel avec le Français Martial, il a été victime d'une rupture des ligaments croisés. Il est resté éloigné de terrain pendant toute une année, avant de faire son retour le 26 décembre 2017, titularisé lors du match entre Everton contre West Bromwich Albion.

Il a été prêté à Aston Villa en août 2018, avant de venir à Anderlecht en Belgique le 31 janvier 2019, pour une vraie première expérience à l'étranger, lui qui a joué très jeune à Rushden & Diamonds en Angleterre, au club Floriana FC à Malte, à Plymouth Argyle en Angleterre, à Dagenham & Redbridge, à Barnet FC.

En 2011, Yannick Bolasia a rejoint les rangs de Bristol City (actuel club de son coéquipier en sélection Benik Afobe Tunani) en Championship -D2 anglaise-, avant de se retrouver à Crystal Palace en Premier League anglaise en 2012.

M.E.



Yannick Yala Bolasia

## Fiston Mayele Kalala de V.Club et Junior Koné du DCMP parlent de l'arrêt du championnat

Fiston Mayele Kalala et Junior Abou Koné parlent de l'arrêt du championnat national de football, exprimant inquiétudes et espoirs.

Les footballeurs sont dans une période inactive en République démocratique du Congo depuis la suspension de toutes les activités liées au football décrétée le 13 mars 2020 par la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Entraîneurs et footballeurs se sont exprimés sur cet arrêt à cause de la pandémie du Coronavirus et même ils ont même sensibilisé sur les gestes barrières. L'on note qu'au 10 avril, il y a déjà 223 cas positifs au Covid-19 en RDC, 16 guérisons et 20 morts. La pandémie fait des ravages à travers le monde avec plusieurs milliers de morts.

Evoquant la question, le milieu de terrain ivoirien du Daring Club Motema Pembe, Junior Koné Abou, a indiqué : « L'arrêt du championnat n'était pas à l'ordre du jour, mais le plus important est que la crise sanitaire du coronavirus (Covid-19) puisse stopper ». Et

de souligner : « Le Covid-19 n'est pas quelque chose de bien car elle a mise à l'arrêt le monde entier. Personne ne s'y attendait, mais nous croyons que cette crise passera et que nous reprendrons nos activités correctement. Et si aujourd'hui le championnat s'arrêtait, nous ne pensons pas que le classement actuel sera pris en compte au regard des matchs en retard que d'autres équipes doivent jouer, mais cela n'est pas à l'ordre du jour, le plus important est que la crise sanitaire du coronavirus puisse stopper ».

Exprimant ses inquiétudes par rapport à l'arrêt du championnat, l'attaquant Fiston Mayele Kalala de V.Club a pour sa part signifié à Foot.cd : « Ce serait difficile d'arrêter le championnat, car certaines équipes ont de l'avance des matches par rapport à d'autres et nous aurons également du mal à

connaître le club champion, le meilleur joueur ou buteur ». Et il a ajouté : « Nous serions inquiets si le championnat s'arrêtait aujourd'hui et ce serait une mauvaise nouvelle pour nous étant donné que nous sommes aussi parmi les buteurs du championnat et nous aimerions aussi un jour que nous soyons primés un jour par la Linafoot. Nous savons que nous avons mal démarré ce championnat, mais cette pandémie est venue interrompre le championnat juste au moment où les choses semblaient aller. Nous souhaitons que ce tournoi puisse prendre fin correctement et ce sera au profit de tous ». Fiston Kalala Mayele compte déjà 13 buts au cours de cette saison dont un but en Ligue des champions de la CAF et 12 buts au championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

M.E.

## CLASSEMENT-FIFA

La RDC conserve la 56<sup>e</sup> position en mars 2020

La Fédération internationale de football association (Fifa) a actualisé son classement mensuel des pays rendu public, le jeudi 9 avril 2020, en son siège à Zurich en Suisse. Visiblement, il n'y a pas eu de changement d'autant plus que les activités du football sont suspendues à cause de la pandémie du Covid-19 qui a déjà fait plus ou moins cent mille morts à travers le monde. En République démocratique du Congo (RDC), il y a deux cent vingt-trois cas positifs au coronavirus, vendredi 10 avril, et vingt morts, ainsi que seize cas de guérison. Ainsi, des matchs ont été reportés.

La RDC a donc gardé son 56<sup>e</sup> rang mondial et partage la neuvième place africaine avec le Mali. Le top 15 africain est donc constitué du Sénégal (20<sup>e</sup> rang

mondial), de la Tunisie (27<sup>e</sup> rang mondial), de l'Algérie (35<sup>e</sup> rang mondial), du Maroc (43<sup>e</sup> rang mondial), du Ghana (46<sup>e</sup> rang mondial), de l'Égypte (51<sup>e</sup> rang mondial), du Cameroun (53<sup>e</sup> rang mondial), du Mali (56<sup>e</sup> rang mondial), la RDC (56<sup>e</sup> rang mondial). Le Burkina Faso (59<sup>e</sup> rang mondial) est onzième sur le continent, devant la Côte d'Ivoire (61<sup>e</sup> rang mondial), l'Afrique du Sud (71<sup>e</sup> rang mondial), la Guinée (74<sup>e</sup> rang mondial) et l'Ouganda (77<sup>e</sup> rang mondial) qui clôture le top 15 africain. Le Top 10 mondial pour mars 2020 se compose de la Belgique, la France, le Brésil, l'Angleterre, l'Uruguay, la Croatie, le Portugal, l'Espagne, l'Argentine et la Colombie.

M.E.

## COVID-19

# Le Pape François exhorte les pays riches à «se garder de tout égoïsme» vis-à-vis des plus pauvres

Avant sa traditionnelle bénédiction pascale «Urbi et orbi», le souverain pontife a appelé le monde à répondre à la pandémie de Covid-19 par la «contagion de l'espérance» et exhorté les pays riches à «se garder de tout égoïsme» vis-à-vis des plus pauvres.

Depuis l'intérieur de l'immense basilique Saint-Pierre presque vide à l'heure du confinement, les premières pensées de François ont été adressées aux «malades, à ceux qui sont morts et aux familles».

L'an dernier, le pape avait célébré une messe en plein air, acclamé par 70.000 fidèles massés sur la place Saint-Pierre au Vatican, avant sa bénédiction Urbi et Orbi (à la ville de Rome et au monde) depuis la loggia du palais apostolique.

A la pandémie de Covid-19 qui «met à dure épreuve notre grande famille

humaine», doit répondre une «contagion de l'espérance», a recommandé le pape dans son message de Pâques. Cette fête est le plus important moment liturgique de la tradition chrétienne, qui célèbre la résurrection du Christ. «Pour beaucoup, c'est une Pâques de solitude, vécue dans les deuils et les nombreuses difficul-

tés que la pandémie provoque, des souffrances physiques aux problèmes économiques», a décrit tristement François.

Le coronavirus a fait plus de 100.000 morts dans le monde et confiné la moitié de l'humanité, avec des conséquences économiques et sociales parfois terribles. «Réduire» voir

«annuler» la dette des pays pauvres. «Ce temps n'est pas le temps des égoïsmes», a martelé l'Argentin Jorge Bergoglio. Il a ainsi demandé que soient «relâchées les sanctions internationales» qui empêchent certains pays «de fournir un soutien convenable à leurs citoyens». Et a réclamé «de réduire» voire «d'annuler» la

dette des pays pauvres.

Ce pourfendeur de guerres a de nouveau appelé à «un cessez-le-feu mondial et immédiat», évoquant le Yémen, la Syrie, l'Irak, le Liban, le conflit israélo-palestinien, l'Est de l'Ukraine ou encore «les attaques terroristes» en Afrique. «Ce n'est pas le temps de continuer à fabriquer et faire le trafic d'armes, dépensant des capitaux énormes qui devraient être utilisés pour soigner les personnes et sauver des vies», a-t-il dit, dans un message retransmis en direct dans le monde entier.

A Damas, où la minorité chrétienne a continué de fêter Pâques ces dernières années malgré la guerre, la messe dans la cathédrale Notre-Dame de la Dormition s'est déroulée dimanche sans fidèles, sur internet. Dans les allées étroites du vieux Damas, de rares familles en habits de fête se pressaient pour se rendre chez des proches.

Le pape a également souhaité que l'Europe, divisée quant aux réponses à apporter à la pandémie, retrouve «un esprit concret de solidarité qui lui a permis de dépasser les rivalités du passé», notamment après la Deuxième guerre mondiale.

Camille Delourme



Le Pape François dans la Basilique Saint-Pierre de Rome a donné la traditionnelle bénédiction urbi et orbi (AFP)

**«Ce n'est pas le temps de continuer à fabriquer et faire le trafic d'armes, dépensant des capitaux énormes qui devraient être utilisés pour soigner les personnes et sauver des vies»,**

## COVID-19

## Incertitude autour de l'organisation du deuxième gala de boxe

La Ligue de Brazzaville comptait multiplier des réunions de boxe avec ou sans enjeu dans le but de sélectionner les meilleurs athlètes qui composeront sa sélection pour le tournoi interligue. Seulement avec l'arrêt des compétitions, la forme affichée par les athlètes déjà ciblés est en train de prendre un coup.



Un combat de boxe/Adiac

La Ligue de Brazzaville a démarré la saison 2019-2020 sur les chapeaux de roues en organisant, dans la foulée du conseil départemental, le gala de mise en jambe dit de la solidarité. La compétition, qui a regroupé seize clubs pour soixante-quatre boxeurs, s'est achevée trois jours avant le début du confinement. Au terme des combats sans enjeu, la ligue a découvert des talents. «C'était une compétition juste pour tester le niveau de nos athlètes compte tenu du manque de compétitions de boxe dans le pays. Le niveau de la compétition était appréciable. Nous avons découvert de nouveaux talents car notre ligue regorge de jeunes boxeurs pleins d'avenir», a commenté le président de la Ligue de Boxe de Brazzaville.

Elias Mfoudi, qui a l'ambition d'organiser dès que possible d'autres compétitions afin de permettre à ses boxeurs d'améliorer leurs performances, s'inquiète déjà quant au niveau qu'afficherait les athlètes à la reprise des activités. Son projet de la mise en place d'une équipe départementale devrait voir le jour après l'organisation d'un autre gala de boxe en mai pour assurer la détection des talents. «Ce deuxième gala, allait nous permettre de procéder au regroupement de l'équipe départementale pour mieux préparer la rencontre interligue du mois d'août qui mettra aux prises les meilleurs boxeurs de Brazzaville à ceux de Pointe-Noire», a-t-il souligné.

Lors du gala de la solidarité orga-

nisée au mois de mars, la Ligue a insisté sur la redynamisation de tous les clubs de Brazzaville : «Nous avons invité ces clubs à participer aux différentes activités organisées par la Ligue en respectant bien sûr les textes qui nous régissent.» La Ligue de Brazzaville a, dans son programme, retenu comme compétitions phares les championnats départementaux juste après la campagne d'adhésion et de renouvellement d'adhésion aux clubs et le stage de renforcement des capacités des juges arbitres et entraîneurs. «Nous envisageons boucler notre saison par la rencontre interligue qui va opposer les meilleurs boxeurs de Brazzaville à ceux de Pointe-Noire», a-t-il insisté.

James Golden Eloué

## Les Congolais invités à pratiquer le sport à la maison

Le ministère des Sports et de l'Éducation a, dans le but de permettre aux Congolais de pratiquer régulièrement le sport en cette période de confinement, lancé un programme sportif dénommé «sport à domicile».



Le sport à la maison/DR

«En cette période de confinement, dominée par la sédentarité, le ministère des Sports et de l'Éducation physique propose à nos compatriotes un programme d'éducation physique d'entretien et de maintien à travers des exercices de marche active et de dynamophilie», a expliqué Serge Wilfrid Mbouma, directeur général de l'Institut national de la jeunesse et des sports, dans une interview.

Animé par des spécialistes en gymnastique, fitness, musculation et autres, ce programme sera diffusé chaque matin aux environs de sept heures sur la Télévision nationale congolaise. Les Congolais et Congolaises confinés ne feront que suivre les mouvements et instructions des coaches. Il y aura, en effet, des exercices de renforcement musculaire, de cardio, d'étirement ainsi que des abdos.

Ce programme permettra aux Congolais de se maintenir en forme et d'éviter le stress. «Le Covid-19 est notre ennemi commun, faisons-lui la guerre en arrêtant sa propagation, restez chez vous et pratiquez le sport au quotidien à domicile», précise un support audiovisuel sur le programme. Notons que ce programme est lancé non seulement pour éviter la propagation du coronavirus (soixant-dix cas, cinq décès et huit guéris au Congo) mais aussi pour permettre aux sportifs de garder leur forme, puisque pratiquer l'activité physique est une façon de se protéger contre de nombreuses maladies cardiovasculaires et de renforcer ses défenses immunitaires.

Rude Ngoma